



HAL
open science

Varron, *Économie rurale*, 1 (extraits)

Maëlys Blandenet

► **To cite this version:**

Maëlys Blandenet. Varron, *Économie rurale*, 1 (extraits). Cultiver dans l'Antiquité. Les céréales et les légumineuses, NAKALA - <https://nakala.fr> (Huma-Num - CNRS), 2024, 10.34847/nkl.44eah75a . hal-04672559

HAL Id: hal-04672559

<https://hal.science/hal-04672559v1>

Submitted on 19 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Varron

ÉCONOMIE RURALE, 1

Imprimé à partir de l'édition numérique :

https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Varron_auteur/varron_res_rusticae_1

Traduction, notes et analyse : Maëlys Blandenet

Édition électronique : Maëlys Blandenet, Elysa Hue-Gay, Sarah Orsini, Camilo Salazar

Relectures : Maëlys Blandenet, Marine Bretin-Chabrol

Source du texte ancien : VARRON, 1978. *Économie rurale, Livre I*, Jacques HEURGON (éd., trad.), Paris, Les Belles Lettres.

Citation : BLANDENET Maëlys (traduction, notes et analyse, édition électronique, relectures), ORSINI Sarah (édition électronique) et alii, « Varron, Économie rurale », *Cultiver dans l'Antiquité. Les céréales et les légumineuses* (en ligne https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Varron_auteur/varron_res_rusticae_1, consulté 2024-08-19), DOI: 10.34847/nkl.44eah75a.

1, 1, 6

[6] Quarto Robigum ac Floram, quibus propitiis neque robigo frumenta atque arbores corrumpit, neque non tempestiue florent; itaque publice Robigo feriae Robigalia, Florae ludi Floralia instituti. [...]

[6] Quatrièmement, j'invoquerai¹ Robigus et Flore, grâce auxquels, lorsqu'ils sont favorables, la rouille n'endommage pas les céréales et les arbres, de même que ces plantes ne fleurissent pas au mauvais moment; c'est pourquoi ont été institués officiellement la fête des *Robigalia* pour Robigus et les jeux des *Floralia* pour Flore². [...]

1. C'est ici Varron auteur qui s'exprime dans sa préface.

2. Les *Robigalia* avaient lieu le 25 avril et les jeux en l'honneur de Flore (*Ludi Florales*) se déroulaient du 28 avril au 2 mai (cf. J. Scheid, 1998, p. 45; J.-L. Lamboley, 1995, p. 215).

1, 2, 6-7

[6] Illic in semenstri die aut nocte quem ad modum quicquam seri aut alescere aut meti possit? Contra quid in Italia utensile non modo non nascitur, sed etiam non egregium fit? Quod far conferam Campano? Quod triticum Apulo? Quod uinum Falerno? Quod oleum Venafro? Non arboribus consita Italia, ut tota pomarium uideatur? [7] An Phrygia magis uitibus cooperta, quam Homerus appellat ἀμπελόεσσα, quam haec? Aut <triticum> Argos, quod idem poeta πολύπυρον? [...]

[6] Là-bas³, dans un jour ou une nuit de six mois, comment pourrait-on semer, faire pousser ou moissonner quoi que ce soit? Au contraire⁴, qu'y a-t-il d'utile qui non seulement ne pousse en Italie, mais qui n'y soit même exceptionnel? Quel amidonnier comparer à celui de Campanie? Quel blé dur comparer à celui d'Apulie? Quel vin à celui de Falerne? Quelle huile à celle de Vénafre? L'Italie n'est-elle pas plantée d'arbres au point qu'elle semble être intégralement un verger? [7] La Phrygie, qu'Homère appelle ἀμπελόεσσα⁵ (« couverte de vignes »), est-elle davantage recouverte de vignes que l'Italie? Et Argos, que le même poète appelle πολύπυρον⁶ (« fertile en blé »), l'est-elle davantage en blé? [...]

a. L'ajout du terme *triticum*, absent des manuscrits, se justifie par la logique de la phrase puisqu'il n'est plus question de vignes et qu'il faut un correspondant au grec πῦρος; en outre, le *triticum* (blé dur ou blé poulard) a été mentionné à la fin du paragraphe précédent, de même que

le *far* (blé amidonnier). De fait, le grec *πυρός* peut renvoyer au blé dur ou au blé poulard (comme *triticum*), mais aussi au blé en général. C'est ce sens qu'il a ici, et il serait possible à ce titre de rétablir *frumento* aussi bien que bien que *tritico*.

3. Il s'agit des régions septentrionales.
4. Cet éloge de l'Italie est pris charge par le personnage de *Fundanius*.
5. Cf. Homère, *Iliade*, 3, 184.
6. Cf. Homère, *Iliade*, 15, 372.

1, 2, 16

[16] Et quidem licet adicias, inquam, pastorum uitam esse incentiuam, agriculturalum succentiuam auctore doctissimo homine Dicaearcho, qui Graeciae uita qualis fuerit ab initio nobis ita ostendit, ut superioribus temporibus fuisse doceat, cum homines pastoriciam uitam agerent neque scirent etiam arare terram aut serere arbores aut putare; ab iis inferiore gradu aetatis susceptam agri culturam [...]

[16] – Et tu peux encore ajouter, dis-je⁷, que c'est la vie des bergers qui donne le ton et celle des agriculteurs qui fait l'accompagnement⁸, sur l'autorité du très savant Dicaearque, qui nous montre quelle fut la vie des Grecs depuis l'origine⁹ : il nous apprend qu'il y eut, à une période plus reculée, une époque où les hommes menaient une vie pastorale et ne savaient même pas labourer la terre ou planter des arbres ou les élaguer; et que de là, en descendant d'un degré dans le temps, on entreprit de pratiquer l'agriculture. [...]

7. Le « je » est ici celui de *Varron* personnage du dialogue.
8. Varron file ici une métaphore musicale en comparant la vie des bergers et celle des agriculteurs à une flûte, la *tibia*, correspondant à l'aulos double (cf. *D. Paquette*, 1984, p. 23). Varron, dans cette méphore filée assez obscure, associe la succession temporelle des différents stades de l'humanité à l'image des deux tuyaux du chalumeau : la vie des bergers est comparée à la *tibia incentiua*, qui commence la mélodie principale et donne le ton, tandis que la *tibia succentiua*, correspondant ici au stade agricole, est chargée de suivre la première ou de lui répondre, bien que dans les faits les deux partitions se mêlent et s'entrecroisent (cf. *D. Flach*, 1996, p. 239-240).
9. Varron cite ici une œuvre perdue de *Dicaearque*, le *Βίος Ἑλλάδος*.

1, 2, 20-21

[20] [...] Nec ullae, inquam, pecudes agri culturae sunt propriae, nisi quae agrum opere, quo cultior sit, adiuuare, ut eae quae iunctae arare possunt.

[21a] *Agrasius* : Si istuc ita est, inquit, quomodo pecus remoueri potest ab agro, cum stercus, quod plurimum prodest, greges pecorum ministrent ?

[21b] Sic, inquit *Agrius*, uenaliu[m] greges dicemus agri culturam esse, si propter istam rem habendum statuerimus. Sed error hinc quod pecus in agro esse potest et fructus in eo agro ferre, quod non sequendum. Nam sic etiam res aliae diuersae ab agro erunt adsumendae, ut si habet plures in fundo textores atque institutos histonas, sic alios artifices.

[21c] *Scrofa* : Diiungamus igitur, inquit, pastionem a cultura, et si quis quid uult aliud.

[20] [...] — Et, dis-je¹⁰, aucun bétail n'est propre à l'agriculture, si ce n'est celui qui peut aider à mieux cultiver un champ par son travail, comme les bêtes qui sont attelées pour le labour.

[21a] — *Agrasius* répondit : Si ce que tu dis est vrai, comment peut-on exclure le bétail des champs, alors que ce sont les troupeaux de bétail qui fournissent le fumier, qui est utile au plus haut point ?

[21b] — Dans ce cas, dit *Agrius*, nous dirons que les troupeaux d'esclaves relèvent de l'agriculture, si nous décidons qu'il faut en juger selon la raison que tu as dite. Mais l'erreur vient de ce qu'il peut y avoir du bétail dans un champ et qu'il peut rapporter du profit dans ce champ – raisonnement qu'il ne faut pas suivre. De fait, dans ce cas, il faudra ajouter d'autres choses qui n'ont pas de rapport avec les champs, comme dans le cas où on a sur son domaine un assez grand nombre de tisserands et des ateliers organisés, ou de même d'autres artisans.

[21c] — Scrofa répondit : Distinguons donc l'élevage de l'agriculture, et tout ce qu'on voudra d'autre.

10. Le « je » est ici celui de [Varron](#) personnage du dialogue.

I, 3-4

[...] Ille non grauatus : Primum, inquit, non modo est ars, sed etiam necessaria ac magna ; eaque est scientia, quae sint in quoque agro serenda ac facienda, quaeque terra maximos perpetuo reddat fructus.

Eius principia sunt eadem, quae mundi esse Ennius scribit, aqua, terra, anima et sol. Haec enim cognoscenda, priusquam iacias semina, quod initium fructuum oritur. [...]

[...] Scrofa ne fit pas de difficultés à répondre : Tout d'abord, dit-il, non seulement il s'agit d'un art, mais encore, d'un art important et indispensable ; c'est aussi une science, celle qui étudie ce qu'il faut semer et ce qu'il faut faire dans chaque type de champ, et quelle terre rapporte en continu le plus grand profit.

Les éléments de l'agriculture sont les mêmes que ceux qu'Ennius assigne à l'univers¹¹ : l'eau, la terre, l'air et le soleil. Voilà en effet ce qu'il faut étudier avant de répandre les semences, qui, lorsqu'elles lèvent, sont la première étape vers les fruits. [...]

11. Cf. v. 47 dans *Ennianae poesis reliquiae*, éd. Vahlen (1903) ; peut-être *Épicharme*, 3, 47 V. Selon [J. Heurgon](#), 1978, p. 120, ces éléments constitutifs de l'univers sont attribués par [Ennius](#) au sicilien *Épicharme* (VI^e-V^e siècle av. J.-C.).

I, 6, 3-5

[3] [...] Verno tempore in campestribus maturius eadem illa seruntur quam in superioribus et celerius hic quam illic coguntur. Nec non susum quam deorsum tardius seruntur ac metuntur. [4] [...] [5] Propter haec tria fastigia formae discrimina quaedam fiunt sationum, quod segetes meliores existimantur esse campestris, uineae collinae, siluae montanae. [...]

[3] [...] Au printemps¹², dans les champs situés en plaine, on sème plus précocement que dans les champs plus en altitude, et on y fait la récolte plus vite que là-bas. Et on sème et on moissonne plus tardivement en haut qu'en bas. [4] [...] [5] Ces trois hauteurs produisent des différences dans le type de plantations, car on considère que les céréales viennent mieux dans les plaines, les vignes dans les collines, et les forêts dans les montagnes. [...]

12. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

I, 7, 2

[2] Subicit Scrofa : De formae cultura hoc dico, quae specie fiant uenustiora, sequi ut maiore quoque fructu sint, ut qui habent arbusta, si sata sunt in quincuncem, propter ordines atque interualla modica. Itaque maiores nostri ex aruo aequo magno male consito et minus multum et minus bonum faciebant uinum et frumentum, quod quae suo quicque loco sunt posita, ea minus loci occupant, et minus officit aliud alii ab sole ac luna et uento.

[2] — Scrofa ajoute : En ce qui concerne l'influence de la culture sur la forme, je soutiens que les champs qui sont plus agréables à regarder ont pour conséquence de rapporter aussi davantage, comme c'est le cas de ceux qui ont des plantations d'arbres, s'ils sont plantés en quincunce, parce qu'ils sont bien ordonnés et situés à intervalles modérés. C'est pourquoi nos ancêtres, à partir d'un champ d'égale dimension, mais mal planté, obtenaient du vin et du blé en quantité et en qualité moindres, parce que les plantes, quand elles sont placées chacune à leur place, occupent moins d'espace et se

gênent moins entre elles en bloquant le passage au soleil, à la lune et au vent.

1, 7, 5

[5] Sequitur secundum illud, quali terra solum sit fundi, a qua parte uel maxime bonus aut non bonus appellatur. Refert enim, quae res in eo seri nascique et cuius modi possint ; non enim eadem omnia in eodem agro recte possunt. Nam ut alius est ad uitem appositus, alius ad frumentum, sic de ceteris alius ad aliam rem.

13. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

1, 7, 8

[8] In Gallia transalpina intus, ad Rhenum cum exercitum ducerem, aliquot regiones accessi, ubi nec uitis nec olea nec poma nascerentur, ubi agros stercorearent candida fossicia creta, ubi salem nec fossicium nec maritimum haberent, sed ex quibusdam lignis combustis carbonibus salsis pro eo uterentur.

14. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

15. Le commandement militaire qu'aurait exercé le personnage historique de [Trémélius Scrofa](#) n'est pas connu. Quant à la date de cette expédition, la mention du Rhin fait penser aux campagnes menées par César entre 57 et 55 av. J.-C., même si cette datation est contestée par certains qui, à l'instar de [R. Martin](#) (1971, p. 239 *et sq.*), considèrent que le dialogue du livre I est censé se passer en 57. Pour l'éditeur [J. Heurgon](#) (1978, *ad loc.*), la date de 55 aurait aussi le mérite de la cohérence géographique, puisque les pratiques décrites ici feraient sens dans la plaine des Flandres.

1, 7, 9-10

[9] Stolo : Cato quidem, inquit, gradatim praeponens alium alio agrum meliorem dicit esse in nouem discriminibus, quod sit primus ubi uineae possint esse bono uino et multo, secundus ubi hortus inriguus, tertius ubi salicta, quartus ubi oliueta, quintus ubi pratum, sextus ubi campus frumentarius, septimus ubi caedua silua, octauus ubi arbustum, nonus ubi glandaria silua.

[10] Scrofa : Scio, inquit, scribere illum ; sed de hoc non consentiunt omnes, quod alii dant primatum bonis pratis, ut ego, a quo antiqui prata parata appellarunt. [...]

16. Cf. [Caton](#), *De l'agriculture*, 1, 7.

Vient ensuite¹³, en second lieu, la question de savoir de quel type de terre relève le sol du domaine, type d'après lequel ce dernier est appelé globalement bon ou pas bon. Il importe en effet de savoir ce qui peut y être semé, y pousser, et de quelle façon ; en effet, toutes les plantes ne peuvent pas bien le faire dans le même terroir. De fait, de même qu'un terroir convient à la vigne, un autre aux céréales, de même, pour tout le reste, chaque terroir convient à une culture différente.

[8] Au cœur de la Gaule transalpine¹⁴, alors que je conduisais l'armée vers le Rhin¹⁵, j'ai atteint plusieurs régions où ne poussaient ni la vigne, ni l'olivier, ni les arbres fruitiers, où on amendait les champs avec une craie blanche extraite du sol, et où on n'avait ni sel extrait du sol, ni sel de mer, mais où on utilisait en guise de sel des charbons salés issus de la combustion de certains bois.

[9] — Stolon dit : [Caton](#)¹⁶, en proposant un classement hiérarchisé, affirme qu'un terroir est meilleur qu'un autre selon neuf catégories, car, selon lui, vient en premier celui où il peut y avoir des vignobles produisant beaucoup de vin de bonne qualité, en second, celui où il peut y avoir un jardin irrigué, en troisième position, une saulaie, en quatrième position, une oliveraie, en cinquième position, un pré, en sixième position, une terre à céréales, en septième position, une forêt de bois à couper, en huitième position, un verger, en neuvième position, une forêt pour la glandée.

[10] — [Scrofa](#) répondit : Je sais que [Caton](#) le dit ; mais tout le monde n'est pas d'accord avec ce classement, parce que certains, comme moi, donnent la primauté aux bonnes prairies ; de là vient que les Anciens ont appelé « prés » (*prata*) ce qui était « tout prêt » (*parata*¹⁷). [...]

17. Cette étymologie, erronée par ailleurs, se trouve également dans le traité de Varron *De la langue latine*, 5, 40, et sera reprise par Pline, *Histoire naturelle*, 18, 29.

1, 9, 4-6

[4] Praeterea hae ipsae ternae species ternas in se habent alias, quod partim sunt umidiores, partim aridiores, partim mediocres. Neque non haec discrimina pertinent ad fructus uehementer. Itaque periti in loco umidiore far adorem potius serunt quam triticum, contra in aridiore hordeum potius quam far, in mediocri utrumque. [5] Praeterea etiam discrimina omnium horum generum subtiliora alia, ut in sabulosa terra, quod ibi refert sabulo albus sit an rubicundus, quod subalbus ad serendos surculos alienus, contra rubicundior appositus. Sic magna tria discrimina terrae, quod refert utrum sit macra an pinguis an mediocris, quod ad culturam pinguis fecundior ad multa, macra contra. Itaque in tenui, ut in Pupinia, neque arbores prolixae neque uites feraces, neque stramenta uidere crassa possis neque ficum mariscam et arbores plerasque ac prata retorrada muscosa. [6] Contra in agro pingui, ut in Etruria, licet uidere et segetes fructuosas ac restibilis et arbores prolixas et omnia sine musco. [...]

[4] En outre¹⁸, ces trois catégories elles-mêmes se divisent chacune en trois autres parties, parce que les unes sont plus humides, les autres plus sèches, les autres moyennes. Et ces distinctions concernent au plus haut point les productions. C'est pourquoi les hommes compétents sèment dans un lieu humide de l'amidonner plutôt que du blé dur, et à l'inverse, dans un lieu sec, de l'orge plutôt que de l'amidonner, et, dans un lieu moyen, l'un et l'autre. [5] En outre, il y a aussi d'autres distinctions plus fines pour toutes ces catégories, comme dans le cas d'une terre sablonneuse, car il importe ici de savoir si le sable est blanc ou rouge, parce que celui qui tend sur le blanc ne va pas pour planter des scions, tandis qu'à l'inverse celui qui est un peu rouge convient pour cela. Il existe de même trois grands types distincts pour une terre, car il importe de savoir si elle est maigre, grasse ou moyenne, parce que la terre grasse est plus propice à la culture pour beaucoup de plantes, tandis que pour la terre maigre, c'est l'inverse. C'est pourquoi, dans un sol pauvre, comme dans la région de la tribu Pupinia¹⁹, il n'y a pas de grands arbres ni de vignes fertiles, et on ne peut y voir de chaume épais ni de figuier marisque, et la plupart des arbres ainsi que les prés sont desséchés et couverts de mousse. [6] À l'inverse, dans un terroir gras, comme en Étrurie, il est possible de voir des champs fertiles qui produisent tous les ans, ainsi que de grands arbres, et rien n'a de mousse. [...]

18. Selon l'éditeur J. Heurgon (1978, *ad loc.*) ces propos doivent être attribués au personnage de Varron ; en effet, on peut également considérer que le verbe *inquam* présent en 8, 1 et 9, 1 ne signale pas un changement de locuteur et, dans ce cas, les propos tenus ici devraient être attribués à Scrofa.

19. Il s'agit de la région située au sud-est de Rome, qui était connue pour la pauvreté de ses terres (cf. Cicéron, *De la loi agraire* 2, 96 ; Columelle, *De l'agriculture*, 1, 4, 2).

1, 10, 1

[1] [...] Iugum uocant, quod iuncti boues uno die exarare possint. [...]

[1] [...] On appelle jugère (*iugum*) ce qu'un attelage de bœufs peut labourer en un jour²⁰. [...]

20. Ces propos sont tenus par le personnage de Scrofa.

1, 11, 2

[2] Dubium enim non est quin cella uinaria maior sit facienda in eo agro ubi uineta sint, ampliora ut horrea, si frumentarius ager est. [...]

[2] En effet, il n'est pas douteux que l'on doive construire un cellier à vin plus grand sur des terres où il

y a des vignobles, de même que des greniers plus vastes, s'il s'agit de terres à céréales. [...]

1, 13, 1

[1] In uilla facienda stabula ita ut bubilia sint ibi, hieme quae possint esse caldiora. Fructus, ut est uinum et oleum, loco plano in cellis, item [ut] uasa uinaria et olearia potius faciendum ; aridus, ut est faba et faenum, in tabulatis. [...]

[1] Dans la ferme²¹, il faut construire les étables de façon à ce que celles destinées aux bœufs se trouvent là où elles puissent être les plus chaudes en hiver. Les produits comme le vin et l'huile sont placés dans des celliers de plain-pied ; il vaut mieux le faire aussi pour les jarres à raisins et à olives²² ; les produits secs, comme la fève et le foin, sont placés sur un plancher en hauteur. [...]

21. Ces propos sont tenus par le personnage de *Scrofa*

22. Les expressions *uasa uinaria* et *uasa olearia* désignent normalement des « jarres à vin » et des « jarres à huile ». Néanmoins, comme Varron a évoqué le cas du vin et de l'huile au début de la phrase, la logique conduit à distinguer les *uasa uinaria* et *olearia* du vin et de l'huile cités précédemment.

1, 13, 3-5

[3] Cohortes in fundo magno duae aptiores : una ut † interdius^b † conpluuium habeat lacum, ubi aqua saliat, qui intra stylobatas, cum uelit, sit semipiscina. Boues enim ex aruo aestate reducti hic bibunt, hic perfunduntur, nec minus a pabulo cum redierunt anseres, sues, porci. In cohorte exteriori lacum esse oportet ubi maceretur lupinum, item alia quae demissa in aquam ad usum aptiora fiunt. [4a] Cohors exterior crebro operta stramentis ac palea oculcata pedibus pecudum fit ministra fundo ex ea quod euehatur.

[4b] Secundum uillam duo habere oportet stercilina aut unum bifariam diuisum. Alteram enim partem fieri oportet [uillam] nouam, alteram ueterem tolli in agrum, quod enim quam recens quod confracuit melius. Nec non stercilinum melius illud cuius latera et summum uirgis ac fronde uindicatum a sole. Non enim sucum, quem quaerit terra, solem ante exugere oportet. Itaque periti, qui possint, ut eo aqua influat eo nomine faciunt – sic enim maxime retinetur sucus – in eo quodam sellas familiaricas ponunt.

[5] Aedificium facere oportet, sub quod tectum totam subicere possis messem, quod uocant quidam nubilarium. Id secundum aream faciendum ubi triturus sis frumentum, magnitudine pro modo fundi, ex una parti apertum, et id ab area, quo et in tritum prouere facile possis et, si nubilare coepit, inde ut rursus celeriter reicere. Fenestras habere oportet ex ea parti unde commodissime perflari possit.

[3] Quant aux cours²³, dans un grand domaine, deux sont particulièrement appropriées : l'une qui ait un bassin destiné à recueillir les eaux de pluie, où l'eau rejaille, et qui, si on le souhaite, ait la forme d'un demi-réservoir adossé aux stylobates (soubassements de colonnade). C'est là en effet que boivent les bœufs lorsqu'ils reviennent en été des champs labourés, c'est là qu'ils se baignent, de même que les oies, les porcs et les cochons, une fois revenus de leur pâture. Dans la cour extérieure doit se trouver un bassin où l'on fasse macérer le lupin, de même que les autres produits qui, une fois plongés dans l'eau, deviennent plus appropriés à l'usage qu'on en a. [4a] La cour extérieure, densément recouverte de chaume et de paille piétinés par les pattes du bétail, se rend utile au domaine par ce matériau que l'on en retire²⁴.

[4b] Derrière la ferme, il faut avoir deux fosses à fumier, ou une seule fosse divisée en deux parties. En effet, il faut que l'une devienne la nouvelle fosse, tandis que l'autre, l'ancienne, est emportée dans les champs, car le fumier qui a pourri est meilleur que le fumier frais. En outre, la meilleure fosse à fumier est celle dont les côtés et le dessus sont protégés du soleil par des branches et des feuilles. Il ne faut pas en effet que le suc que demande la terre soit auparavant complètement tarié sous l'effet du soleil. C'est pourquoi les gens compétents, quand ils le peuvent, font en sorte, à ce titre, que de l'eau coule dans la fosse – c'est ainsi en effet que l'on retient le mieux le suc –, et certains placent sur la fosse les latrines des esclaves.

[5] Il faut construire un bâtiment sous le toit duquel on puisse mettre toute la moisson, bâtiment que certains appellent *nubilarium* (hangar). Il faut le construire à côté de l'aire où les céréales seront dépiquées, d'une taille proportionnelle à la dimension du domaine, et ouvert sur un seul côté, du côté de l'aire, pour que l'on puisse

facilement sortir la récolte pour le dépiquage, et aussi, si le ciel se couvre, la rentrer rapidement. Il faut que le hangar ait des fenêtres du côté où le souffle du vent soit le plus utile.

-
- b. Le texte des manuscrits, qui présentent tous ici la leçon *interdius* (« pendant le jour »), semble corrompu. De fait, l'opposition entre le jour et la nuit pour ce bassin destiné à recueillir l'eau de pluie ne fait pas sens. En revanche, ce bassin à ciel ouvert, situé à l'intérieur de la ferme, s'oppose à la cour extérieure décrite ensuite : c'est pourquoi certains éditeurs (comme [J. Heurgon, 1978](#), en note, *ad loc.*) proposent de lire *interior* ou *intus* (« à l'intérieur »).

23. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

24. Varron, de façon très elliptique, désigne ici le mélange de paille et de fumier amené ensuite sur la fosse à fumier.

1, 16, 2

[2] [...] Quae uicinitatis euectos^c habent idoneos, quae ibi nascuntur ubi uendant, et illinc inuectos opportunos quae in fundo opus sunt, propter ea fructuosa. Multi enim habent, in praediis quibus frumentum aut uinum aliudue quid desit, inportandum ; contra non pauci, quibus aliquid sit exportandum.

[2] [...] Les domaines²⁵ qui ont, dans leur voisinage, des facilités pour vendre ce qui pousse dans la propriété et pour faire venir ce qui est nécessaire sur le fonds, sont rentables pour cette raison. Beaucoup en effet ont à importer dans leurs domaines du blé, du vin, ou quoi que ce soit d'autre qui leur manque ; à l'inverse, nombreux sont ceux qui doivent exporter quelque chose.

-
- c. *Euectos* et *inuectos* sont ici des accusatifs pluriel de *euectus* et *inuectus*, *us*.

25. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

1, 17, 2

[2] Omnes agri coluntur hominibus seruis aut liberis aut utrisque : liberis, aut cum ipsi colunt, ut plerique pauperculi cum sua progenie, aut mercennariis, cum conducticiis liberorum operis res maiores, ut uindemias ac faenisicia, administrant, iique quos obaerarios nostri uocitarunt et etiam nunc sunt in Asia atque Aegypto et in Illyrico complures. De quibus uniuersis hoc dico : grauiora loca utilius esse mercennariis colere quam seruis, et in salubribus quoque locis opera rustica maiora, ut sunt in condendis fructibus uindemiae aut messis.

[2] Tous les champs²⁶ sont cultivés avec des esclaves, ou des hommes libres, ou avec les deux ensemble : avec des hommes libres, lorsqu'ils cultivent en personne, comme le font la plupart des gens très pauvres avec leurs enfants, ou avec des salariés, lorsque l'on fait exécuter les tâches importantes, comme les vendanges ou la fenaison, par des hommes libres loués à gages ; et il y a aussi ceux que les nôtres ont dénommés *obaerarii*²⁷ et qui, maintenant encore, existent en grand nombre en Asie et en Égypte ainsi qu'en Illyrie. Sur l'ensemble de cette main-d'œuvre, voici mon avis : les endroits malsains, il est plus utile de les faire cultiver par des salariés que par des esclaves, et il est plus utile aussi de leur faire faire, dans les endroits salubres, les travaux importants, comme, au moment de serrer les récoltes, les vendanges ou les moissons.

26. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

27. Les *obaerarii* sont des débiteurs insolvable réduits à la condition d'esclave, des hommes libres à l'origine qui travaillent pour un autre en échange de leur dette. Varron applique ici une ancienne réalité romaine sur des formes diverses de dépendance propres à des pays étrangers, « situées entre la liberté et la servitude » : cf. J. C. Dumont, 1986, p. 82.

1, 18, 1-2

[1] De familia Cato derigit ad duas metras, ad certum modum agri et genus sationis, scribens de oliuetis et uineis ut duas formulas : unam, in qua praecipit quo modo oliuetum agri iugera CCXL instruere oporteat. Dicit enim in eo modo haec mancipia XIII habenda, uilicum, uilicam, operarios V, bubulcos III, asinarium I, subulcum I, opilionem I. Alteram formulam scribit de uinearum iugeribus C, ut dicat haberi oportere haec XV mancipia, uilicum, uilicam, operarios X, bubulcum, asinarium, subulcum. [2] Saserna scribit satis esse ad iugera VIII hominem unum ; ea debere eum confodere diebus XLV, tametsi quaternis operis singula iugera possit ; sed relinquere se operas XIII ualetudini, tempestati, inertiae, indiligentiae. [...]

[1] À propos du nombre d'esclaves²⁸, Caton établit des règles selon deux fins, la dimension donnée des terres et le type de culture, et il écrit pour ainsi dire deux formules à propos des oliveraies et des vignobles : dans l'une, il indique de quelle façon il faut équiper une oliveraie de 240 jugères. Il dit en effet que dans ce type de domaine il faut avoir les treize esclaves suivants : un intendant ; une intendante ; cinq ouvriers agricoles ; trois bouviers ; un ânier ; un porcher ; un berger²⁹. Il écrit une seconde formule à propos d'un vignoble de cent jugères, où il prescrit qu'il faut avoir les quinze esclaves suivants : un intendant ; une intendante ; dix ouvriers agricoles ; un bouvier ; un ânier ; un porcher³⁰. [2] Saserna écrit qu'un seul homme suffit pour huit jugères ; qu'il doit les travailler pendant quarante-cinq jours, même si un seul jugère peut l'être en quatre journées de travail ; mais qu'il laisse treize journées de travail à la mauvaise santé, au mauvais temps, à l'indolence et au manque d'application. [...]

28. Ces propos sont tenus par le personnage de Scrofa.

29. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 10, 1.

30. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 11, 1. Cette citation de Caton semble incomplète, car, dans le texte de *De agricultura* transmis par la tradition manuscrite, Caton énumère seize esclaves, et non quinze, en ajoutant un *salictarius* (osieriste) qui ne figure pas dans la liste de Varron.

1, 18, 4

[4] Fere operarii modo et bubulci <demendi^d> ad minoris, addendi ad maioris modos fundorum ; ii quoque, si similis est ager. Sin est ita dissimilis ut arari non possit, quod sit confragosus atque arduis cliuis, minus multi opus sunt boues et bubulci. [...]

[4] D'ordinaire³¹ ce sont seulement les ouvriers agricoles et les bouviers que l'on doit soustraire si la dimension du domaine est plus petite, ou ajouter si elle plus grande ; et encore, si le terroir est équivalent. S'il ne l'est pas, au point qu'il soit impossible de labourer, parce qu'il est rocailleux sur des pentes abruptes, on a besoin de moins de bœufs et de bouviers. [...]

d. Le verbe *demendi* est un ajout de l'éditeur J. Heurgon (1978) pour donner sens à l'expression *ad minoris* présente dans les manuscrits (où on trouve la leçon : *addendi ad minoris ad maioris*).

31. Ces propos sont tenus par le personnage de Scrofa.

1, 18, 8

[8] Nos utrumque facere debemus, et imitari alios et aliter ut faciamus experientia temptare quaedam, sequentes non aleam, sed rationem aliquam : ut si altius repastinauerimus aut minus quam alii, quod momentum ea res habeat ; ut fecerunt ii in sariendo iterum et tertio, et qui insitiones ficulnas ex uerno tempore in aestiuum contulerunt.

[8] Quant à nous³², nous devons faire l'un et l'autre³³ : imiter les autres et, afin de trouver d'autres procédés de culture, tenter des choses par l'expérimentation, en suivant non le hasard, mais une méthode rationnelle : comme, si nous travaillons le sol à la houe plus ou moins profondément que les autres, de voir quelle influence cela peut avoir ; comme l'ont fait certains en sarclant

une deuxième et une troisième fois, et ceux qui ont reporté la greffe des figuiers du printemps à l'été.

32. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

33. Il s'agit de l'expérimentation et de l'imitation.

1, 19, 1-3

[1] De reliqua parte instrumenti, quod semiuocale appellauit, Saserna ad iugera CC arui boum iuga duo satis esse scribit, Cato in oliueti CCXL iugeris boues trinos. Ita fit ut, <si> Saserna dicit uerum, ad C iugera iugum opus sit, si Cato, ad octogena. Sed ego neutrum modum horum omnem ad agrum conuenire puto et utrumque ad aliquem. Alia enim terra facilius aut difficilior est : [2] aliam terram boues proscindere nisi magnis uiribus non possunt et saepe fracta bura relinquunt uomerem in aruo . Quo sequendum nobis in singulis fundis , dum sumus nouicii, triplici regula, superioris domini instituto et uicinorum et experientia quadam. [3] Quod addit asinos qui sterces uectent tris, asinum molarium, in uinea iugerum C iugum boum, asinorum iugum, asinum molarium. [...]

[1] Sur le reste de l'équipement³⁴, que j'ai appelé *semiuocale* (« à demi pourvu de parole »), Saserna écrit que, pour deux cents jugères de terres à labourer, deux attelages de bœufs suffisent, et Caton, pour une oliveraie de deux cent quarante jugères, trois paires de bœufs³⁵. Cela fait que, si Saserna dit vrai, on a besoin d'un attelage pour cent jugères, mais si c'est Caton, un attelage pour quatre-vingt jugères. Mais pour ma part je pense que ni l'une ni l'autre de leur façon de compter ne convient pour tout type de champ, et que l'une et l'autre conviennent à un certain type. Une terre en effet est plus facile ou plus difficile à cultiver qu'une autre : [2] pour l'une, les bœufs ne peuvent la labourer sans déployer beaucoup d'efforts, et souvent la chambige se brise et on laisse le soc dans le champ. Nous devons par conséquent, dans chacun de nos domaines, suivre, tant que nous sommes nouveaux dans la région, une triple règle : la façon de faire du précédent propriétaire, celle des voisins, et une forme d'expérimentation. [3] Caton y ajoute trois ânes pour transporter le fumier, un âne pour tourner la meule³⁶ et, dans un vignoble de cent jugères, un attelage de bœufs, un d'ânes et un âne pour tourner la meule³⁷. [...]

34. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

35. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 10, 1.

36. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 10, 1.

37. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 10, 1.

1, 20, 1-5

[1] Igitur de omnibus quadripedibus prima est probatio, qui idonei sint boues qui arandi causa emuntur. Quos rudis neque minoris trimos neque maioris quadrimos parandum ; ut uiribus magnis sint ac pares, ne in opere firmior inbecillioem conficiat ; amplis cornibus et nigris potius quam aliter ut sint, lata fronte, naribus simis, lato pectore, crassis coxendicibus. [2] Hos ueteranos ex campestribus locis non emendum in dura ac montana, nec non, contra si incidit ut sit, uitandum. Nouellos cum quis emerit iuuenos, si eorum colla in furcas destitutas includerit ac dederit cibum, diebus paucis erunt mansueti et ad domandum proueni. Tum ita subigendum ut minutatim adsuefaciant et ut tironem cum ueterano adiungant – imitando enim facilius domatur –, et primum in aequo loco et sine aratro, tum eo leui, principio per

[1] Ainsi donc³⁸, parmi tous les quadrupèdes, il faut d'abord examiner, concernant les boeufs que nous achetons pour le labour, quel est le type qui convient. Pour les bœufs sans expérience, il faut en acquérir qui n'aient pas moins de trois ans et pas de plus de quatre, et de façon à ce qu'ils soient vigoureux et de force égale, pour éviter que, au cours du travail, le plus fort n'épuise le plus faible ; et qu'ils aient de grandes cornes, noires plutôt que d'une autre couleur, le front large, les naseaux camus, le poitrail large, les cuisses épaisses. [2] Pour les bœufs qui ont déjà fait du service, il ne faut pas les acheter en plaine pour les emmener dans des lieux rigoureux et montagneux, et, s'il arrive que l'inverse se produise, il faut aussi l'éviter. Quand on achète de jeunes bœufs, si on place leur cou dans des fourches plantées en terre et qu'on leur donne à manger, en peu de jours

harenam aut molliorem terram. [3] Quos ad uecturas, item instituendum ut inania primum ducant plaustra et, si possis, per uicum aut oppidum : creber crepitus ac uarietas rerum consuetudine celeberrima ad utilitatem adducit. Neque pertinaciter quem feceris dextrum, in eo manendum, quod, si alternis fit sinister, fit laboranti in alterutra parte requies. [4] Vbi terra leuis, ut in Campania, ibi non bubus grauibus, sed uaccis aut asinis quod arant, eo facilius ad aratrum leue adduci possunt, ad molas et ad ea, si quae sunt, quae in fundo conuehantur. In qua re alii asellis, alii uaccis ac mulis utuntur, exinde ut pabuli facultas est. Nam facilius asellus quam uacca alitur, sed fructuosior haec. [5] In eo agricolae hoc spectandum quo fastigio sit fundus. In confragoso enim haec ac difficili ualentiora parandum et potius ea quae per se fructum reddere possint, cum idem operis faciant.

ils seront dociles et bien disposés au dressage. Alors il faut les mettre sous le joug de façon à ce qu'ils s'habituent progressivement, et en faisant en sorte d'atteler un novice avec un vétéran – le dressage se fait en effet plus facilement par l'imitation –, et d'abord dans un lieu plat et sans araire, puis avec un araire léger, et pour commencer dans du sable ou une terre assez molle. [3] Ceux qui sont destinés au transport, il faut de même leur apprendre à tirer d'abord des charriots vides et, si possible, dans un village ou un bourg : les bruits fréquents et la diversité des choses à voir les amènent à être opérationnels par l'habitude des endroits très fréquentés. Et il ne faut pas s'entêter à laisser à droite celui qu'on a mis là parce que, si on le met à gauche alternativement, cela le repose quand il travaille d'un côté ou de l'autre. [4] Là où la terre est légère, comme en Campanie, parce qu'on y laboure non avec de lourds bœufs, mais avec des vaches ou des ânes, il est possible d'autant plus facilement de les attacher à un araire léger, aux meules, et, s'il y en a, à ce qu'on transporte dans le domaine. Sur ce point les uns utilisent de petits ânes, d'autres des vaches et des mulets, selon les ressources en fourrage. Car il est plus facile de nourrir un petit âne qu'une vache, mais cette dernière rapporte plus. [5] Sur cette question l'agriculteur doit avoir en vue quelle est la pente de son domaine. En effet, s'il est rocailleux et difficile, il faut se procurer des bêtes plus vigoureuses, et de préférence des bêtes dont on puisse retirer du profit par elles-mêmes, en leur faisant faire le même travail.

38. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

1, 22, 1-5

[1] De reliquo instrumento muto, in quo sunt corbulae, dolia, sic alia, haec praecipienda : quae nasci in fundo ac fieri a domesticis poterunt, eorum nequid ematur, ut fere sunt quae ex uiminibus et materia rustica fiunt, ut corbes, fiscinae, tribula, ualli, rastelli ; sic quae fiunt de cannabi, lino, iunco, palma, scirpo, ut funes, restes, tegetes. [2] Quae e fundo sumi non poterunt, ea si empta erunt potius ad utilitatem quam ob speciem, sumptu fructum non extenuabunt ; eo magis, si inde empta erunt potissimum ubi ea et bona et proxime et uilissimo emi poterunt. Cuius instrumenti uaria discrimina ac multitudo agri magnitudine finitur, quod plura opus sunt si fines distant late.

[3] Itaque, Stolo inquit, proposita magnitudine fundi de eo genere Cato scribit oliueti iugera CCXL qui coleret, eum instruere ita oportere ut faceret uasa olearia iuga quinque, quae membratim enumerat, ut ex aere aheneum, urceos, nassiternam, item alia ; sic e ligno et ferro, ut plostra maiora tria, aratra cum uomeribus sex, crates stercorarias quattuor, item alia ; sic de ferramentis quae sint et qua opus multitudine, ut ferreas octo, sarcula totidem, dimidio minus palas,

[1] Sur le reste de l'équipement³⁹, l'équipement muet, où se trouvent les corbeilles, les jarres, etc., voici ce que l'on doit prescrire : que l'on n'achète rien de ce qui pourra pousser sur le domaine ou être fabriqué par les gens de la maison, comme c'est le cas en général des objets faits en osier ou dans des matériaux de la campagne, comme les corbeilles, paniers, planches à dépiquer, vans, petites houes ; de même, ceux faits en chanvre, lin, jonc, palmier, jonc aquatique, comme les câbles, les cordes, les nattes. [2] Le matériel qui ne pourra pas être tiré du domaine, si on l'achète en ayant en vue son utilité plus que son apparence, ne fera pas diminuer le revenu par la dépense occasionnée ; et ce d'autant plus si on l'achète de préférence là où l'on pourra l'acheter à la fois de bonne qualité, pas très loin et à bon marché. Mais la variété des types de matériel et leur quantité sont déterminées par la taille de la terre à cultiver, parce qu'il en faut plus quand ses limites sont très étendues.

[3] — C'est pourquoi, dit Stolon, c'est en tenant compte de la taille du domaine que Caton⁴⁰ écrit sur cette matière que celui qui cultive 240 jugères d'oliveiraie doit l'équiper de façon à avoir cinq jeux d'appareils d'huilerie, dont il énumère les éléments, comme, en

item alia. [4] Item alteram formulam instrumenti fundi uinarii fecit, in qua scribit, si sit C iugerum, habere oportere uasa torcularia instructa trina, dolia cum operculis culleorum octingentorum, acinaria uiginti, frumentaria uiginti, item eius modi alia. [...] [5] Item sic de ferramentorum uarietate scribit permulta, et genere et multitudine qua sint, ut falces, palas, rastros, sic alia, quorum nonnulla genera species habent plures, ut falces. Nam dicuntur ab eodem scriptore uineaticae opus esse XL, sirpiculae V, siluaticae V, arborariae III, rustariae X. Hic haec.

cuivre, chaudrons, cruches, nassiterne, etc. ; de même, du matériel en bois et en fer, comme trois grands chariots, six araires avec leur soc, quatre claies à fumier, etc. ; de même il écrit à propos du matériel en fer quels sont ses types et de quelle quantité on a besoin, comme huit fourches, même nombre de sarcloirs, moitié moins de bêches, etc. [4] Il a donné aussi une autre formule pour le matériel d'un vignoble où il écrit que, pour 100 jugères, il faut avoir trois pressoirs équipés, des jarres de huit cents *cullei* avec un couvercle, vingt jarres pour les marcs de raisin, vingt pour le blé, et d'autres du même genre⁴¹. [...] [5] De même, à propos des divers outils en fer, il en énumère un très grand nombre et précise leur type et leur quantité, comme les serpes, les bêches, les houes, etc. ; parmi eux certains types comportent un assez grand nombre de formes, comme les serpes. Il est dit en effet par le même auteur qu'il faut 40 serpes pour tailler la vigne, 5 pour couper le jonc, 5 pour tailler les arbres, 3 pour couper le bois, 10 pour couper les ronces⁴². Voilà ce qu'il en dit.

39. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

40. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 10, 2-3. Varron ne reprend pas l'ordre suivi par Caton dans son énumération de l'équipement de l'olivieraie ; il déconstruit et réorganise la liste catonienne en fonction du type de matériau, sous la forme de trois listes volontairement incomplètes, et cherche ainsi à rationaliser la « liste-inventaire » de Caton selon la démarche épistémologique qui est la sienne. Cf. [M. Blandenet, 2020](#), p. 194-198.

41. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 11, 1-2.

42. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 11, 2-4.

1, 23, 1 - 1, 24, 1

[1] [...] Alia enim loca adposita sunt ad faenum, alia ad frumentum, alia ad uinum, alia ad oleum, sic ad pabulum quae pertinent, in quo est ocinum, farrago, uicia, medica, cytison, lupinum. [2] Neque in pingui terra omnia seruntur recte neque in macra nihil. Rectius enim in tenuiore terra ea quae non multo indigent suco, ut cytison et legumina praeter cicer : hoc enim quoque legumen, ut cetera quae uelluntur e terra, non subsecantur, quae, quod ita leguntur, legumina dicta. In pingui rectius quae cibi sunt maioris, ut holus, triticum, siligo, linum. [3] Quaedam etiam serenda non tam propter praesentem fructum quam in annum prospicientem, quod ibi subsecta atque relicta terram faciunt meliorem. Itaque lupinum, cum minus siliculam cepit, et non numquam fabulia, si ad siliquas non ita peruenit ut fabam legere expediat, si ager macrior est, pro stercore inarare solent. [4] Nec minus ea discriminanda in conserendo quae sunt fructuosa propter uoluptatem, ut quae pomaria ac floralia appellantur, item illa quae ad hominum uictum ac sensum delectationemque non pertinent neque ab agri utilitate sunt diiuncta. Idoneus locus eligendus, ubi facias salictum et harundinetum, [5] sic alia quae umidum locum quaerunt, contra ubi segetes frumentarias, ubi fabam potissimum seras, item alia

[1] [...] En effet, certains endroits sont propres à produire du foin, d'autres des céréales, d'autres du vin, d'autres de l'huile d'olive, et de même ceux qui servent au fourrage, lequel comprend l'ocinum, la dragée, la vesce, la luzerne, la luzerne en arbre, le lupin. [2] Tout ne pousse pas bien dans une terre grasse, de même que certaines plantes poussent bien dans une terre maigre. Il vaut mieux en effet semer dans une terre assez pauvre les plantes qui n'ont pas besoin de beaucoup de suc, comme la luzerne en arbre et les légumineuses, à l'exception du pois chiche : de fait, il est aussi une légumineuse, comme toutes les autres plantes qu'on arrache de terre et qu'on ne coupe pas et qui, parce qu'on les cueille (*leguntur*) de cette façon, sont appelées légumineuses (*legumina*). Dans une terre grasse il vaut mieux semer les plantes qui ont besoin d'être nourries davantage, comme les légumes, le blé dur, le froment, le lin⁴⁴. [3] Il faut même semer certaines plantes moins pour ce qu'elles rapportent dans l'immédiat qu'en considérant l'année à venir, parce que, une fois coupées et laissées sur place, elles améliorent la terre. C'est pourquoi, si le terrain est trop maigre, on a coutume d'enfouir par labour, en guise de fumier, le lupin quand il n'a pas formé de petites gousses, et parfois les tiges de fève, si les gousses ne se sont pas développées au point qu'il vaudrait la peine de récolter les fèves. [4] Et, lorsque

quae arida loca secuntur ; sic ut umbrosis locis alia seras, ut corrudam, quod ita petit asparagus ; aprica, ut ibi seras uiolam et hortos facias, quod ea sole nutricantur, sic alia. Et alio loco <...>^e serenda, ut habeas uimina, unde uiendo quid facias, ut sirpeas, uallus^f, crates ; alio loco ut seras ac colas siluam caeduum ; [6] alio ubi aucupere ; sic ubi cannabin, linum, iuncum, spartum unde nectas bubus soleas, lineas, restis, funes. Quaedam loca eadem alia ad serendum idonea. Nam et in recentibus pomariis dissitis seminibus in ordinemque arbusculis positis, primis annis, antequam radices longius procedere possint, alii conserunt hortos, alii quid aliud, neque cum conualuerunt arbores, idem faciunt, ne uiolent radices.

[7] Stolo : Quod ad haec pertinet, Cato non male quod scribit de sationibus, ager crassus et laetus si sit sine arboribus, eum agrum frumentarium fieri oportere ; idem ager si nebulosus sit, rapa, raphanos, milium, panicum ; [1] in agro crasso et calido oleam conditaneam, radium maiorem, Sallentinam, orcitem, poseam, Sergianam, Colminiam, albicerem, quam earum in iis locis optimam dicant esse, eam maxime serere. [...]

l'on plante, il faut aussi distinguer ce qui rapporte en raison du plaisir procuré, comme ce qu'on appelle vergers et parterres de fleurs, et de même ce qui ne sert pas à la nourriture des hommes, à leurs sens et à leur agrément, mais qui n'est pas sans utilité agricole. Il faut choisir l'endroit propice où l'on puisse faire une saulaie et une roselière, [5] où l'on puisse de même faire pousser les autres plantes qui réclament un endroit humide, et à l'inverse là où l'on puisse semer de préférence des cultures de céréales et semer la fève ainsi que les autres plantes qui recherchent des endroits secs ; de même, dans les endroits ombragés, il faut semer d'autres plantes comme la *corruda*, parce que c'est ce que demande l'asperge ; dans les endroits ensoleillés, il faut semer la violette et faire des potagers, parce qu'ils se nourrissent de soleil, etc. Ailleurs encore il faut planter <...> pour avoir des branches flexibles, avec lesquelles on puisse fabriquer quelque objet en les tressant, comme des corbeilles, des vans, des claies ; ailleurs, planter et cultiver une forêt de bois à couper ; [6] ailleurs, où l'on puisse chasser les oiseaux ; de même, où l'on puisse faire pousser du chanvre, du lin, du jonc, du genêt d'Espagne, avec lesquels on fabrique des sandales pour les bœufs, des ficelles, des cordes, des câbles. Certains endroits sont propices à différents types de plantations. En effet, dans les jeunes vergers, quand les graines ont été semées çà et là et les arbrisseaux disposés en rangées, les premières années, avant que les racines ne puissent s'avancer trop loin, certains sèment des plantes potagères, d'autres une autre chose, et ils ne le font plus quand les arbres ont grandi pour éviter d'endommager les racines.

[7] — Stolon : En ce qui concerne ce sujet, c'est avec raison que Caton écrit à propos des semailles que, pour un terrain gras et fertile, s'il est sans arbre, il faut que ce soit une culture de céréales ; mais que, si le même terrain est soumis aux brouillards, on doit y semer des raves, des radis, du millet, du panis, [1] et, dans un terrain gras et chaud, planter de l'olive à conserves, de la grande navette, de la Sallentine, de l'orchitès, de la posea, de la Sergiane, de la Colminiane, de l'albicère, et surtout celle qui, parmi elles, sera réputée la meilleure dans cette région⁴⁵. [...]

e. Selon H. Keil (1889) et J. Heurgon (1978), il y aurait ici une lacune des manuscrits car Varron n'indique pas ce qu'il faut planter ; ils proposent de compléter la phrase par *uigulta*, qui désigne des buissons à branches flexibles (d'après Columelle, *De l'agriculture*, 11, 2, 90). Néanmoins, la fin de cette phrase est également très elliptique et il est possible que Varron n'ait pas spécifié ici ce qu'il faut planter pour avoir des branches flexibles.

f. Le terme *uallus*, i, f. (le van) est décliné ici comme un substantif de la quatrième déclinaison (*uallus, us*).

44. Les recommandations de ce paragraphe seront reprises par Pline (18, 165), qui, sans nommer Varron, parle de *subtilis sententia* (avis pertinent).

45. Cf. Caton, *De l'agriculture*, 6, 1.

1, 27, 2-3

[2] Vere sationes quae fiunt, terram rudem proscindere oportet, quae sunt ex ea enata, priusquam

[2] En ce qui concerne les semailles⁴⁶ qui se font au printemps, il faut labourer la terre qui n'a pas été

ex iis quid seminis cadat, ut sint exradicata ; et simul glaebis ab sole percalefactis aptiores facere ad accipiendum imbrem et ad opus faciliores relaxatas ; neque eam minus binis arandum, ter melius. [3] Aestate fieri messes oportere [...].

travaillée pour détruire en les déracinant les plantes qui y ont poussé avant que quelque graine n'en tombe ; et en même temps, comme les mottes de terre ont été réchauffées sous l'action du soleil, il faut les rendre plus aptes à recevoir l'eau de pluie et, une fois ameublies, à être travaillées plus facilement ; et il ne faut pas labourer la terre moins de deux fois ; trois fois est mieux. [3] En été il faut faire les moissons [...].

46. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#).

1, 29

[1] [In] Primo interuallo inter fauonium et aequinoctium uernum haec fieri oportet : seminaria omne genus ut serantur, putari <...> in pratis, circum uites ablacuari, radices quae in summa terra sunt praecidi, prata purgari, salicta seri, segetes sariri. Seges dicitur quod aratum satum est, aruum quod aratum necdum satum est, noualis, ubi satum fuit, antequam secunda aratione nouatur rursus. [2] Terram cum primum arant, proscindere appellant, cum iterum, offringere dicunt, quod prima aratione glaebae grandes solent excitari ; cum iteratur, offringere uocant. Tertio cum arant iacto semine boues lirare dicuntur, id est cum tabellis additis ad uomerem simul et satum frumentum operiunt in porcis et sulcant fossas, quo pluuia aqua delabatur. Non nulli postea, qui segetes non tam latas habent, ut in Apulia et id genus praediis, per sartores occare solent, siquae in porcis relictas grandiores sunt glaebae. [3] Qua aratrum uomere lacunam striam fecit, sulcus uocatur. Quod est inter duos sulcos elata terra dicitur porca, quod ea seges frumentum porricit. Sic quoque exta deis cum dabant, porricere^g dicebant.

[1] Au cours du premier intervalle⁴⁷, entre le Favonius et l'équinoxe de printemps⁴⁸, voici ce qu'il faut faire : que soient plantées les pépinières, de toute sorte ; émonder <...> dans les prés ; déchausser les vignes, couper les racines qui sont les plus proches de la surface du sol, nettoyer les prés, planter les saulaies, sarcler les champs. On appelle *seges* un champ qui a été labouré et ensemencé, *aruum* celui qui a été labouré mais pas encore ensemencé, *noualis* quand il a été ensemencé avant qu'il ne soit renouvelé par un second labour. [2] Labourer la terre pour la première fois se nomme *proscindere* ; la labourer pour la seconde fois se dit *offringere*, parce que d'ordinaire le premier labour fait se dresser de grosses mottes de terre ; quand on recommence le labour, cela s'appelle *offringere*⁴⁹. Quand on laboure pour la troisième fois après avoir jeté la semence, on dit *lirare* pour les bœufs, c'est-à-dire quand, en ayant ajouté des planchettes au soc, ils enterrant le blé qu'on a semé dans les ados tout en creusant des rigoles où l'eau de pluie puisse s'écouler. Ensuite, quelques agriculteurs, qui possèdent des champs pas très grands, comme c'est le cas en Apulie et dans ce genre de domaines, ont l'habitude de faire herser par des sarclours les mottes trop grosses qui sont éventuellement restées dans les sillons. [3] L'endroit où l'araire par son soc a créé un creux en cannelure est appelé « sillon » (*sulcus*). Ce qui se trouve entre deux sillons, formé par la terre qui a été surélevée, est dit « ados » (*porca*) parce que c'est cette partie du champ qui offre (*porricit*) les céréales. C'est ainsi également que, quand on donnait aux dieux des entrailles, on disait « offrir » (*porricere*).

g. Les termes *porricit* et *porricere* sont des corrections anciennes de la Renaissance, notamment d'Ange Politien et de Pier Vettori, que suit ici [Jacques Heurgon \(1978\)](#). Néanmoins, la tradition manuscrite offre les leçons *porrigit* et *porrigere*, verbe beaucoup plus fréquent que *porricere*, sans changement de sens pour la traduction.

47. Ces propos sont tenus par le personnage de [Scrofa](#). Au chapitre 28, Varron a d'abord daté les quatre saisons selon le calendrier julien mis en place en 46 avant J.-C. : il fait commencer le printemps au 7 février, l'été au 9 mai, l'automne au 11 août et l'hiver au 10 novembre. Varron divise ensuite l'année en 8 « intervalles » comprenant de 27 à 67 jours.

48. Le premier intervalle correspond chez Varron à la période située entre le 7 février et le 23 mars, même si l'équinoxe de printemps est daté ailleurs du 25 mars (cf. Plin., *Histoire naturelle*, 18, 246).

49. Le verbe *offringere* se compose de *ob-* et *frangere*, qui signifie « briser ».

1, 30

Secundo interuallo inter uernum aequinoctium et uergiliarum exortum haec fieri : segetes runcari, <id est^h> herbam e segetibus expurgari, boues terram proscindere, salicem caedi, prata defendi. [...]

Au cours du deuxième intervalle, entre l'équinoxe de printemps et le lever des Pléiades⁵⁰, voici ce qu'il faut faire : que l'on sarcle les champs, c'est-à-dire que l'on enlève l'herbe des champs, que les bœufs fassent le premier labour, que l'on coupe les saules, que l'on interdise les prés au bétail⁵¹. [...]

h. *Id est* est un ajout de H. Keil, éditeur des *Res rusticae* à la fin du XIX^e siècle (1889), que suit ici Jacques Heurgon (1978). Cet ajout est destiné à rendre explicite le sens du texte, puisque *herbam e segetibus expurgari* développe visiblement l'expression précédente (*segetes runcari*) ; mais il ne semble pas indispensable.

50. Le deuxième intervalle correspond à la période située entre le 24 mars et le 7 mai. Le lever des Pléiades, fixé par d'autres auteurs anciens au 10 mai (cf. Pline, *Histoire naturelle*, 18, 248), marquait le début de l'été.

51. Le verbe *defendere* signifie ici « empêcher les bêtes de venir pâturer » : voir aussi Varron, I, 37, 5.

1, 31, 4-5

[4] [...] Omne pabulum, primum ocinum, farraginem, uiciam, nouissime faenum secari. Ocimum dictum a graeco uerbo ὠκέως, quod ualet citoⁱ, similiter quod ocimum in horto. Hoc amplius dictum ocinum, quod citat aluom bubus et ideo iis datur ut purgentur. Id est <ex^l> fabuli segete uiride secum antequam genat siliquas. [5] Contra ex segete ubi sata admixta hordeum et uicia et legumina pabuli causa [uiride] a quo [fart] ferro^k caesa ferrago dicta, aut inde quod primum in farracia segete seri coepta. Eo equi et iumenta cetera uerno tempore purgantur ac saginantur. Vicia dicta a uinciendo, quod item capreolos habet ut uitis, quibus, cum susum uersus serpit, ad scapum lupini aliumue quem ut haereat, id solet uincire. Si prata inrigua habebis, simul ac faenum sustuleris, inrigare. [...]

[4] [...] Tout le fourrage⁵² doit être coupé, d'abord l'*ocinum*, la dragée, la vesce et, en dernier, le foin⁵³. L'*ocinum* tire son nom du mot grec ὠκέως⁵⁴, parce qu'il est vite vigoureux, de la même façon que le basilic (*ocimum*) au jardin. En outre, l'*ocinum* est appelé ainsi parce qu'il lâche (*citat*) le ventre chez les bœufs et pour cette raison on leur en donne pour les purger. C'est, dans un champ de fèves, ce qu'on cueille vert avant que les gousses ne se forment. [5] Par contre, la dragée (*ferrago*), qui vient d'un champ où l'on a semé en mélange de l'orge, de la vesce et des légumineuses en vue du fourrage, tire son nom du fait qu'on la coupe avec le fer (*ferrum*) ou parce que, au début, on avait commencé à la semer dans un champ d'amidonner (*farracius*). C'est avec cela qu'au printemps on purge et on engraisse les chevaux et les autres bêtes de somme. La vesce tire son nom de *uincire* (attacher), parce qu'elle a des vrilles comme la vigne, grâce auxquelles, quand elle rampe en cherchant à se redresser, elle s'attache d'ordinaire à une tige de lupin ou à autre chose pour s'y accrocher. Si l'on a des prés irrigués, il faut les irriguer en même temps que l'on coupe le foin.

i. *Quod ualet cito* est la leçon adoptée par Jacques Heurgon (1978), tandis qu'on trouve dans les manuscrits *quo ualet cito* qui, comme *quod ualet cito*, peut avoir le sens de : « qui signifie 'rapidement' ».

j. *Ex* est un ajout de H. Keil, éditeur des *Res rusticae* à la fin du XIX^e siècle (1889), que suit ici Jacques Heurgon (1978) ; cet ajout ne semble pas indispensable.

k. Ce passage est controversé et le texte proposé est propre à Jacques Heurgon (1978). Les principaux manuscrits proposent *uirdea quo fart ferro* ou *uiridia quo farre*. Par rapport à la proposition de H. Keil (1889), *uiride a quo ferro*, J. Heurgon choisit de supprimer *uiride*, considérant qu'il s'agit d'une répétition du même mot à la ligne précédente. Néanmoins, l'indication que ce mélange d'orge, de vesce et de légumineuses est coupé en vert est importante sur le plan agronomique et en cohérence avec le fait que la dragée soit donnée au printemps aux chevaux et aux

bêtes de somme. Les formes *fart* ou *farre* en revanche renvoient à la seconde étymologie de *farrago*, liée à l'amidonnier (*far*), ce qui justifie leur suppression ici.

52. Ces propos sont tenus par le personnage de *Scrofa*.

53. Varron décrit ici les travaux à accomplir dans le troisième intervalle, entre le lever des Pléiades et le solstice d'été, c'est-à-dire entre le 8 mai et le 24 juin. Le solstice d'été est également fixé au 24 juin par Pline, *Histoire naturelle*, 18, 256.

54. Le terme *ὠκέως* signifie « rapidement ».

1, 32

[1] Quarto interuallo inter solstitium et caniculam plerique messes faciunt, quod frumentum dicunt quindecim diebus esse in uaginis, quindecim florere, quindecim exarescere, cum sit maturum. Arationes absolui, quae eo fructuosiores fiunt quo caldiore terra aratur. Si proscideris, offringi oportet, id est iterare, ut frangantur glabrae. Prima enim aratione grandes glabrae ex terra scinduntur. [2] Serendum uiciam, lentem, cicerculam, eruilam ceteraque, quae alii legumina, alii, ut Gallicani quidam, legarica appellant : utraque dicta a legendo, quod ea non secantur, sed uellendo leguntur. Vineas ueteres iterum occare, nouellas etiam tertio, si sunt etiam tum glabrae.

[1] Au cours du quatrième intervalle⁵⁵, entre le solstice et la Canicule⁵⁶, la plupart des gens font la moisson, parce que le blé, dit-on, reste quinze jours dans ses gaines, fleurit en quinze jours et se dessèche complètement en quinze jours, quand il est mûr. Il faut achever les labours qui sont d'autant plus productifs qu'on laboure dans une terre plus chaude. Si l'on a fait un premier labour (*proscindere*), il faut pratiquer un second labour (*offringere*), c'est-à-dire recommencer pour briser les mottes. En effet, au premier labour de grosses mottes sont détachées de la terre. [2] Il faut semer la vesce, la lentille, la petite gesse, la gessette et toutes les autres plantes que les uns appellent *legumina* (légumineuses), les autres, comme certains Gaulois, *legarica* : ces deux noms viennent de *legere* (cueillir) parce que ces plantes ne sont pas coupées, mais on les cueille en les arrachant. Il faut herser une deuxième fois les vieilles vignes et même une troisième fois les nouvelles, s'il y a encore des mottes.

55. Ces propos sont tenus par le personnage de *Scrofa*.

56. Le quatrième intervalle correspond à la période située entre le 25 juin et 21 juillet. Le solstice d'été est également fixé au 24 juin par Pline, *Histoire naturelle*, 18, 256. D'autres dates en revanche sont données par les auteurs anciens pour le lever de la Canicule : Pline (*Histoire naturelle*, 18, 269) la fixe ainsi au 18 juillet.

1, 33

Quinto interuallo inter caniculam et aequinoctium autumnale oportet stramenta desecari et acruos constitui, arata offringi, frondem caedi, prata inrigua iterum secari.

Au cours du cinquième intervalle, entre la Canicule et l'équinoxe d'automne⁵⁷, il faut couper les chaumes et faire les meules, labourer les champs une seconde fois, tailler le feuillage, faucher une seconde fois les prés irrigués.

57. Le cinquième intervalle correspond à la période située entre le 22 juillet (date donnée par Varron pour le lever de la Canicule) et le 26 septembre (équinoxe d'automne).

1, 34

[1] Sexto interuallo ab aequinoctio autumnali incipere scribunt oportere serere usque ad diem nonagensimum unum ; post brumam, nisi quae necessaria causa coegerit, non serere, quod tantum intersit ut ante brumam sata quae septimo die, <post> brumam sata quadragesimo die uix existant. Neque ante aequinoctium incipi oportere putant, quod, si

[1] Au cours du sixième intervalle⁵⁸, à partir de l'équinoxe d'automne, les auteurs écrivent qu'il faut commencer à semer jusqu'au quatre-vingt-onzième jour, mais ne pas semer après le solstice d'hiver⁵⁹, à moins qu'une raison impérative ne l'y oblige, parce que, selon eux, il y a une si grande différence que ce qui est semé avant le solstice d'hiver lève six jours après, alors que ce

minus idoneae tempestates sint consecutae, putescere semina soleant. [2] Fabam optime seri in uergiliarum occasu ; uuas autem legere et uindemiam facere inter aequinoctium autumnale et uergiliarum occasum ; dein uites putare incipere et propagare et serere poma. Haec aliquot regionibus, ubi maturius frigora fiunt asperiora, melius uerno tempore.

qui est semé après le solstice a du mal à lever trente-neuf jours plus tard. Ils pensent aussi qu'il ne faut pas commencer avant l'équinoxe parce que, si de mauvaises conditions météorologiques suivent, la semence d'ordinaire pourrit. [2] La fève se sème très bien au coucher des Pléiades⁶⁰ ; quant au raisin, il faut le récolter et faire la vendange entre l'équinoxe d'automne et le coucher des Pléiades ; ensuite, commencer à tailler les vignes, faire les marcottes et planter les arbres fruitiers. Ces travaux se font mieux au printemps dans certaines régions, là où les grands froids sont plus précoces.

58. Le sixième intervalle correspond à la période située entre le 27 septembre et le 28 octobre. Varron indique en effet, au chapitre 28, que le coucher des Pléiades a lieu 32 jours après l'équinoxe d'automne (26 septembre). Toutefois, le coucher des Pléiades, qui marquait le commencement de l'hiver, est fixé ordinairement au 8 (Columelle, *De l'agriculture*, 11, 2, 84) ou au 11 novembre (Pline, *Histoire naturelle*, 18, 225), et Varron lui-même, au chapitre 28, fait commencer l'hiver au 10 novembre.

59. Le solstice d'hiver est fixé par Varron au 24 décembre.

60. Selon le calendrier établi par Varron, il s'agirait du 28 octobre. Toutefois, le coucher des Pléiades, qui marquait le commencement de l'hiver, est fixé ordinairement au 8 (Columelle, *De l'agriculture*, 11, 2, 84) ou au 11 novembre (Pline, *Histoire naturelle*, 18, 225).

1, 36

Octauo interuallo inter brumam et fauonium haec fieri oportet : de segetibus, siqua est aqua, deduci ; sin siccitates sunt et terra teneritudinem habet, sarire. [...]

Au cours du huitième intervalle⁶¹, entre le solstice d'hiver et le Favonius⁶², voici ce qu'il faut faire : s'il y a de l'eau, la drainer hors des champs ; s'il y a des périodes de sécheresse et que la terre est friable, biner. [...]

61. Ces propos sont tenus par le personnage de *Scrofa*.

62. Le huitième intervalle correspond à la période située entre le 25 décembre et le 7 février. Varron date en effet le solstice d'hiver du 24 décembre.

1, 37, 1

[1] [...] Quaedam facienda in agris potius crescente luna quam senescente, quaedam contra quae metas, ut frumenta et caeduas siluas.

[1] [...] Certains travaux⁶³ dans les champs doivent être faits de préférence en lune montante plutôt qu'en lune descendante ; pour certains travaux, c'est l'inverse, quand on coupe les plantes, comme les céréales et les forêts de bois à couper⁶⁴.

1. La tradition manuscrite donne ici la leçon *decrescenti* ou *decrescente luna*, corrigée par H. Keil (1889) en *crescente*. De fait, dans la leçon des manuscrits, les deux expressions désignent la lune descendante, alors même qu'il y a ici une opposition entre les deux phases de la lune, ce qui justifie la correction de H. Keil.

63. Ces propos sont tenus par le personnage de *Scrofa*.

64. Pline (*Histoire naturelle*, 18, 321) précise également que tous les gestes de coupe ou de taille doivent s'effectuer en lune descendante.

1, 37, 4

[4] [...] Ad alia in praeparando faciendi scrobes aut repastinandum aut sulcandum, ut si arbustum aut pomarium facere uelis ; ad alia arandum aut fodiendum, ut si segetes instituas.

[4] [...] Dans la phase de préparation⁶⁵, pour certaines cultures il faut faire des fosses, travailler le sol à la houe ou tracer des sillons, comme dans le cas où l'on souhaite faire un vignoble arbustif⁶⁶ ou un verger ; pour d'autres,

il faut labourer ou creuser, comme dans le cas où l'on crée des champs de céréales.

65. Ces propos sont tenus par le personnage de [Stolon](#).

66. Le terme *arbustum* désigne ici un verger marié à des vignes ou un vignoble arbustif. Voir note sur [Caton, De l'agriculture, I, 7](#) et [M. Bretin-Chabrol, 2012](#), p. 202-205 et p. 212.

1, 37, 5

[5] [...] Quaedam si bubus et aratro proscideris, et iterandum, antequam semen iacias. Item praeparatio siquae fit in pratis, id est ut defendantur a pastione, quod fere obseruant a piro florente ; si inrigua sunt, ut tempestiue inrigentur.

[5] [...] Sur certaines terres⁶⁷, si on a effectué un premier labour avec les bœufs et l'araire, il faut aussi en faire un second avant de jeter la semence. De même, il peut y avoir une phase de préparation dans les prés, c'est-à-dire pour les protéger de la pâture des animaux, ce à quoi l'on est attentif d'ordinaire après la floraison du poirier⁶⁸ ; si ce sont des prés irrigués, il s'agira de les irriguer au bon moment.

67. Ces propos sont tenus par le personnage de [Stolon](#).

68. [Jacques Heurgon \(1978\)](#) comprend *a piro florente* comme la suite de *defendantur a pastione* : il s'agirait d'empêcher les bêtes de s'approcher des poiriers en fleurs. Néanmoins, la logique de la phrase, où Varron précise que l'on interdit parfois aux bêtes de pâturer les prés, conduit à une autre interprétation. En effet, l'expression *a piro florente* doit ici être comprise comme une indication temporelle, précisant le moment où, dans l'année, on interdit d'ordinaire aux bêtes de venir dans les prés. Une telle indication temporelle est du reste cohérente avec les prescriptions concernant l'interdiction de la pâture dans les prés : le poirier fleurit vers le mois d'avril et Varron, au chapitre 30, situe l'interdiction de la pâture au deuxième intervalle, entre fin mars et début mai. En outre, [Caton](#) indique, parmi les conditions pour le pâturage, que celui qui achète le droit de pâture doit se retirer d'une prairie sèche quand le poirier commence à fleurir (149, 1 : *prato sicco decedat ubi pirus florere coeperit*).

1, 38, 1-3

[1] Quae loca in agro stercoranda uidendum^m, et qui et quo genere potissimum facias, nam discrimina eius aliquot. Stercus optimum scribit esse Cassius uolucrum praeter palustrium ac nantium. De hisce praestare columbinum, quod sit calidissimum ac fermentare possit terram. Id ut semen aspargi oportere in agro, non ut de pecore aceruatim poni. [2] Ego arbitror praestare ex auariis turdorum ac merularum, quod non solum ad agrum utile, sed etiam ad cibum ita bubus ac subus, ut fiant pingues. Itaque qui auaria conducunt, si cauet dominus stercus ut in fundo maneat, minoris conducunt quam ii quibus id accedit. Cassius secundum columbinum scribit esse hominis, [3] tertio caprinum et ouillum et asinum, minime bonum equinum, sed in segetes : in prata enim uel optimum, ut ceterarum ueterinarum quae hordeo pascuntur, quod multam facit herbam. Stercilinum secundum uillam facere oportet, ut quam paucissimis operis egeratur. In eo, si in medio robusta aliqua materia sit depacta, negat serpentem nasci.

[1] Il faut voir⁶⁹ quels endroits il faut fumer sur une terre, et comment et avec quel type de fumier il vaut mieux le faire, car il y en a plusieurs sortes. Cassius écrit que le meilleur fumier est celui d'oiseau, à l'exception de celui des oiseaux des marais et des oiseaux aquatiques. Parmi les oiseaux, le meilleur est selon lui le fumier de pigeon, parce qu'il est le plus chaud et peut faire fermenter la terre. Il ajoute qu'il faut le répandre dans un champ comme des semences, et non le déposer en tas comme pour le fumier qui vient du bétail. [2] Pour ma part, je pense que le meilleur fumier est celui des volières de grives et de merles, parce qu'il n'est pas seulement utile pour les champs, mais sert aussi à nourrir les bœufs et les porcs, de manière à les rendre gras. C'est pourquoi ceux qui louent des volières, si le propriétaire veille à ce que le fumier reste sur son fond, louent moins cher que ceux qui ont en plus le droit de garder le fumier. Cassius écrit qu'après le fumier de pigeon vient celui des hommes, [3] en troisième position celui de chèvre, de mouton et d'âne, et que le moins bon est celui de cheval, mais seulement pour les champs de céréales : selon lui, en effet, il est même le meilleur pour les prés, comme celui des autres bêtes de somme qui se nourrissent d'orge, parce qu'il donne des herbes à foison. Quant à la fosse à fumier, il faut qu'elle jouxte la ferme pour pouvoir évacuer le fumier avec le moins de travail

possible. Si on enfonce au milieu de la fosse un morceau de chêne, on dit que les serpents n'y naissent pas.

m. La forme *uidendum* que l'on peut lire dans l'édition de [Jacques Heurgon](#) est sans nul doute une coquille pour *uidendum*.

69. Ces propos sont tenus par le personnage de [Stolon](#).

1, 42, 1

[1] [...] In iugerum unum, si est natura temperata terra, scribunt opus esse medicae sesquimodium. Id seritur ita ut semen iaciatur quem ad modum cum pabulum et frumentum seritur.

[1] [...] Pour un seul jugère⁷⁰, si la terre est de nature équilibrée⁷¹, on écrit qu'il faut un *modius* et demi de luzerne. On le sème en jetant les semences, de la même façon que l'on sème le fourrage et le blé.

70. Ces propos sont tenus par le personnage de [Stolon](#).

71. Varron vient de décrire au début de ce chapitre la terre *temperata* comme une terre ni trop sèche, ni *uaria*, c'est-à-dire humectée seulement en surface par la pluie (*cf.* Columelle 2, 4, 5).

1, 44

[1] Seruntur fabae modii IIII in iugero, tritici V, hordei VI, farris X, sed non nullis locis paulo amplius aut minus. Si enim locus crassus, plus ; si macer, minus. Quare obseruabis, quantum in ea regione consuetudo erit serendi, ut tantum facias, quod tantum ualet regio ac genus terrae ut ex eodem semine aliubi cum decimo redeat, aliubi cum quinto decimo, ut in Etruria locis aliquot. [2] In Italia in Subaritano dicunt etiam cum centesimo redire solitum, in Syria ad Gadara et in Africa ad Byzacium item ex modio nasci centum. Illud quoque multum interest in rudi terra an in ea seras quae quotannis obsita sit, quae uocatur *restibilis*, an in ueruacto quae interdum requierit.

[3a] Cui Agrius : In Olynthia [quotannis] *restibilia* esse dicunt, sed ita ut tertio quoque anno uberiores ferant fructos.

[3b] Licinius : Agrum alternis annis relinqui oportet aut paulo leuioribus sationibus, id est quae minus sugunt terram. [...]

[1] On sème⁷² quatre *modii* de fève par jugère, cinq de blé dur, six d'orge et dix d'amidonner, mais en certains endroits on en sème un peu plus ou un peu moins. De fait, si l'endroit est gras, on en sème plus ; s'il est maigre, moins. C'est pourquoi tu observeras quelle quantité on sème habituellement dans la région pour en faire autant, parce que la région et le type de terre sont si importants que la même semence à un endroit rend au dixième, à un autre au quinzième, comme dans quelques endroits en Étrurie. [2] On dit qu'en Italie, dans le territoire de Sybaris, le rendement d'ordinaire était même de cent pour un, et que, de même, en Syrie vers Gadara et en Afrique dans la Byzacène un *modius* en rend cent. Il y a également une grande différence si l'on sème dans une terre qui n'a pas encore été cultivée ou dans une terre qui a été ensemencée tous les ans, qu'on appelle *restibilis*, ou dans une jachère qui s'est reposée de temps en temps.

[3a] — Agrius lui répondit : On dit que dans le territoire d'Olynthe il y a des terres ensemencées chaque année (*restibilis*), mais telles qu'elles portent des récoltes plus importantes tous les deux ans .

[3b] — Licinius : Il faut laisser un champ tranquille un an sur deux ou l'ensemencer avec des cultures un peu

plus légères, c'est-à-dire qui épuisent moins le suc de la terre. [...].

72. Voir Théophraste, *Causes des phénomènes végétaux*, 1, 20, 4.

1, 45, 1

[1] Primum plerumque e terra exit hordeum diebus VII, nec multo post triticum ; legumina fere quadriduo aut quinque diebus, praeterquam faba : ea enim serius aliquanto prodit [seges ostenditⁿ]. Item milium et sesima et cetera similiter aequis fere diebus, praeterquam siquid regio aut tempestas uitii attulit, quo minus ita fiat.

[1] Tout d'abord⁷⁴, en général sort de terre l'orge en sept jours, et, peu de temps après, le blé ; les légumineuses en quatre ou cinq jours environ, sauf la fève⁷⁵ : elle lève en effet un peu plus tard. De même, le millet, le sésame et les autres plantes lèvent de la même façon en un nombre de jours à peu près égal, sauf si la région ou le climat apportent quelque inconvénient qui empêche qu'il en soit ainsi.

n. Le texte des manuscrits propose *seges ostendit* après *serius aliquanto prodit*. Jacques Heurgon (1978), en s'appuyant sur le passage de Théophraste, et d'après Fulvio Orsini (1587, p. 52), considère à juste titre qu'il doit s'agir d'une glose à supprimer.

74. Ces propos sont tenus par le personnage de Stolon.

75. Voir Théophraste, *Recherches sur les plantes*, 8, 1, 5.

1, 48

[1] In segetibus autem frumentum quo culmus extulit, spica^o. Ea quae mutilata non est, in hordeo et tritico, tria habet continentia, granum, glumam, aristam, et etiam, primitus spica cum oritur, uaginam. Granum dictum quod est intimum soldum ; gluma qui est folliculus eius ; arista quae ut acus tenuis longa eminet e gluma, proinde ut grani apex sit gluma et arista. [2] Arista et granum omnibus fere notum, gluma paucis. Itaque id apud Ennium solum scriptum scio esse in Euhemeri libris uersis. Videtur uocabulum etymum habere a glubendo, quod eo folliculo deglubitur granum. Itaque eodem uocabulo appellant fici eius quam edimus folliculum. Arista dicta quod arescit prima. Granum a gerendo : id enim ut gerat spica seritur frumentum, non ut glumam aut aristam gerat, ut uitis seritur non ut pampinum ferat, sed ut uuam. Spica autem, quam rustici, ut acceperunt antiquitus, uocant specam, a spe uidetur nominata : eam enim quod sperant fore serunt. [3] Spica mutica^p dicitur quae non habet aristam : ea enim quasi cornua sunt spicarum. Quae primitus cum oriuntur neque plane apparent, qua sub latent herba, ea uocatur uagina, ut in qua latet conditum gladium. Illud autem summa in spica iam matura, quod est minus quam granum, uocatur frit^q. Quod <in> infima spica ad culmum stramenti summum item minus quam granum, appellatur † urru^r †.

[1] Quant aux champs de céréales⁷⁶, à l'endroit où le chaume a élevé le blé se trouve l'épi. Celui qui n'est pas mutilé, dans le cas de l'orge et du blé dur, comporte trois éléments principaux : le grain, la balle et la barbe, et aussi, quand l'épi commence à naître, la gaine. On appelle grain ce qui est solide tout au fond ; balle, ce qui est son enveloppe ; barbe, ce qui, comme une mince aiguille, s'élève tout en longueur au-dessus de la balle, comme si la balle et la barbe étaient le bonnet du grain⁷⁷. [2] La barbe et le grain sont connus de presque tout le monde, la balle (*gluma*) de peu de personnes. C'est pourquoi je sais que ce terme n'est écrit que chez Ennius dans les livres d'Evhémère qu'il a traduits⁷⁸. Le terme semble avoir une étymologie venant d'« écorcer » (*glubere*), parce que le grain sera écorcé en enlevant cette enveloppe. C'est pourquoi l'on appelle du même nom l'enveloppe de la figue que nous mangeons⁷⁹. La barbe (*arista*) est appelée ainsi parce qu'elle sèche (*arescere*) la première. « Grain » (*granum*) vient de « porter » (*gerere*) : en effet, c'est pour qu'il porte l'épi qu'on sème le blé, et non pour qu'il porte la balle ou la barbe, de même que l'on plante la vigne pour qu'elle porte des grappes, non des pampres. Quant à l'épi (*spica*), que les campagnards appellent *specam*, comme ils l'ont appris d'une tradition très ancienne, il semble tirer son nom de l'espoir (*spes*) : en effet, on sème parce qu'on espère qu'il se formera. [3] On appelle épi mutilé celui qui n'a pas de barbe : en effet, ces barbes sont comme les cornes des épis. Dès que les épis commencent à naître et ne sont pas complètement visibles, l'herbe sous laquelle ils se cachent est appelée gaine (*uagina*), comme celle dans laquelle se

cache le glaiive qui est rangé. Quant à ce qui se trouve tout en haut de l'épi déjà mûr, et qui est plus petit qu'un grain, on l'appelle **frit*. Ce qui se trouve sur la partie la plus basse de l'épi vers la tige tout en haut du chaume et qui est de même plus petit qu'un grain a pour nom **urru*.

-
- o. Le texte est ici une correction de H. Keil (1889) reprise par Jacques Heurgon (1978) ; les manuscrits ont, au lieu de *spica*, l'accusatif *spicam*, impossible à construire. Voir J. Heurgon (1978), p. 175.
- p. *Mutica* correspond à la leçon donnée par tous les manuscrits ; il serait l'équivalent de *mutila* (cf. *mutilata* en 48, 1).
- q. Les manuscrits connus donnent tous la forme *frit* ; le *Marcianus*, aujourd'hui perdu, devait également comporter cette forme puisque le texte est édité ainsi par Ange Politien et Pier Vettori et ne fait pas l'objet de corrections dans les éditions de la Renaissance. Aussi la forme *frit* figure-t-elle comme lemme à part entière dans les lexiques et les dictionnaires. Néanmoins, *frit* est une forme très peu latine, et il s'agit ici de sa seule occurrence dans les textes (la forme *frit* qui est donnée au vers 595 de la *Mostellaria* de Plaute est une correction récente introduite pour des raisons métriques à partir de l'*hapax* de Varron). Comme le souligne P. Hamblenne (1991, p. 99-114), il faudrait considérer que le terme *frit* est aussi douteux que le **urru* qui suit. Selon ce dernier, il s'agirait d'une translittération erronée d'un terme grec, en l'occurrence θρίξ, qui désignerait les « poils » du grain situé dans l'épillet (pour lui, *spica* désignerait ici l'épillet uniquement, et non l'épi dans son ensemble). Néanmoins, d'autres hypothèses, déjà formulées par d'anciens érudits, semblent plus plausibles pour le sens, comme le grec φρίξ (hérissément). Dans tous les cas, il est fort probable que Varron parle ici de l'épi, comme dans la phrase précédente, et non de l'épillet, dont les différentes parties ne font pas l'objet de description dans les textes d'agronomie et de botanique grecs et latins qui nous sont parvenus. Il s'agirait dans ce cas de fleurs des épillets situés au sommet de l'épi qui auraient avorté, voire plus précisément des glumelles supérieures (ou *palea*) d'un épillet sommital dont les fleurs auraient été stériles – et qui sont bien distinctes de la barbe, portée par les glumelles inférieures.
- r. Contrairement au terme **frit* de la phrase précédente, **urru* est une restitution acceptée depuis H. Keil (1889) à partir de *urruicum Conticuisset*, leçon du *Marcianus* rétablie par Ange Politien. Le *-cum* situé après *urru* introduit en effet la proposition subordonnée dont dépend *conticuisset* au début de la phrase suivante (à moins qu'il ne s'agisse d'une haplographie). Pour P. Hamblenne (1991, p. 99-114), **urru* serait, comme **frit*, issu d'une erreur de translittération d'un terme grec, en l'occurrence οὐραῖον (appendice caudal ; pédicelle) qui, latinisé, serait devenu *uraenum*, puis *ureū*. Selon lui, le terme désignerait la base de l'épillet, même si *spica* semble correspondre ici à l'épi plus qu'à l'épillet (voir *supra*). En outre, d'autres hypothèses, plus simples, seraient tout aussi satisfaisantes, si ce n'est plus, car l'utilisation soudaine d'un terme grec (par ailleurs inconnu dans cet emploi) semble étrange. Le terme latin *ueru* par exemple (broche ; dard ; petite pique) conviendrait bien d'un point de vue paléographique (le *Parisinus* 6842 A, de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, présente ainsi la leçon *Verum cum*). *Veru* ferait sens également si Varron parle ici, non de l'épillet inférieur de l'épi dont les fleurs auraient avorté, mais du bas du rachis en contact avec la tige.

76. Ces propos sont tenus par le personnage de *Stolon*.

77. La balle et la barbe sont ici comparées au bonnet des Flamines, prêtres de la religion romaine qui portaient une coiffe surmontée d'une tige de bois. *Apex* au sens propre désigne uniquement cette tige et, par extension, le bonnet dans son ensemble.

78. Nous n'avons pas conservé de fragment d'Ennius contenant le terme *gluma*. Il semble s'agir d'un terme rare : dans les textes de l'Antiquité qui nous sont parvenus, *gluma* n'apparaît que sous la plume de Varron, qui emploie également *acus*, plus fréquent (cf. 1, 52, 2) ; le terme n'est repris que chez *Servius*, dans son commentaire aux *Géorgiques* (1, 267), et chez Nonius Marcellus, qui cite Varron (*De compendiosa doctrina*, 2, 118 M.).

79. Le terme latin *ficus* peut désigner aussi bien la figue que le figuier. La relative *quam edimus* permet à Varron de préciser qu'il s'agit ici du fruit, non de l'arbre.

1, 50

[1] Messis proprio nomine dicitur in iis quae metuntur, maxime in frumento, et ab eo esse uocabulo declinata. Frumenti tria genera sunt messionis, unum, ut in Vmbria, ubi falce secundum terram succidunt stramentum, et manipulum, ut quemque subsicuerunt, ponunt in terra. Vbi eos fecere multos, iterum eos percensent ac de singulis secant inter spicas et stramentum. Spicas coiciunt in corbem atque in aream mittunt, stramenta relinunt in segete, unde tollantur in acruum. [2] Altero modo metunt, ut in Piceno, ubi ligneum habent incuruum bacillum, in quo sit extremo serrula ferrea. Hac cum comprehendit fascem spicarum, desecat et stramenta stantia in segeti relinquit, ut postea subsecuntur. Tertio modo metitur, ut sub urbe Roma et locis plerisque, ut stramentum medium subsicent, quod manu sinistra summum prendunt : a quo medio

[1] On parle de moisson (*messis*) au sens propre pour tout ce qui est moissonné (*metere*), surtout pour le blé, et on dit que c'est de ce terme qu'elle tire son nom. Il existe trois façons de moissonner le blé : la première, comme en Ombrie, quand on sectionne la tige à la faucille à ras du sol et qu'on laisse les javelles sur le sol à mesure qu'on les coupe. Quand on en a fait beaucoup, on les passe en revue de nouveau et, javelle par javelle, on tranche entre l'épi et le chaume. On jette les épis tous ensemble dans une corbeille et on les envoie sur l'aire, tandis que les chaumes restent dans le champ pour être érigés en meule. [2] On moissonne d'une deuxième façon, comme dans le Picénum, quand on a un bâton en bois incurvé à l'extrémité duquel est fixée une petite scie en fer. Quand on a saisi avec elle un faisceau d'épis, on coupe et on laisse le chaume dressé dans le champ pour le couper à ras plus tard. On moissonne d'une

messem dictam puto. Infra manum stramentum quod terra haeret, postea subsecatur ; [3] contra quod cum spica stramentum haeret, corbibus in aream deferuntur. Ibi discedit in aperto loco palam : a quo potest nominata esse palea. Alii stramentum ab stando, ut stamen, dictum putant ; alii ab stratu, quod id substernatur pecori. Cum est matura seges, metendum, cum in ea <in> iugerum fere una opera propemodum in facili agro satis esse dicatur. Messas spicas corbibus in aream deferre debent.

1, 51

[1] Aream esse oportet in agro sublimiori loco, quam perflare possit uentus : hanc esse modicam pro magnitudine segetis, potissimum rutundam et mediam paulo extumidam, ut, si pluerit, non consistat aqua et quam breuissimo itinere extra aream defluere possit : omne porro breuissimum in rutundo e medio ad extremum ; solida terra pauita, maxime si est argilla, ne, aestu peminosa <si sit>, in rimis eius grana oblitescant et recipiant aquam et ostia aperiant muribus ac formicis. Itaque amurca solent perfundere : ea enim herbarum [de amurca] et formicarum et talparum uenenum. [2] Quidam aream ut habeant soldam, muniunt lapide aut etiam faciunt pauimentum. Non nulli etiam tegunt areas, ut in Bagiennis, quod ibi saepe id temporis anni oriuntur nimbi. Vbi ea resecta et loca calda, prope aream faciendum umbracula, quo succedant homines tempore meridiano.

1, 52

[1] Quae seges grandissima atque optima fuerit, seorsum in aream secerni oportet spicas, ut semen optimum habeat ; e spicis in area excuti grana. Quod fit apud alios iumentis iunctis ac tribulo. Id fit e tabula lapidibus aut ferro asperata, quae imposito auriga aut pondere grandi trahitur iumentis iunctis, et discutit e spica grana : aut ex axibus dentatis cum orbiculis, quod uocant postellum poenicum ; in eo quis sedeat atque agitet quae trahant iumenta, ut in Hispania citeriore et aliis locis faciunt. [2] Apud alios exteritur grege iumentorum inacto et ibi agitato perticis, quorum unguis e spica exteruntur grana. Iis tritis oportet e terra subiectari uallis aut uentilabris, cum

troisième façon, comme dans les environs de la ville de Rome et dans la plupart des régions, quand on coupe au milieu du chaume, qu'on tient par en haut de la main gauche : c'est de ce milieu (*medium*) que vient le nom moisson (*messis*), à mon avis. Le chaume situé sous la main, qui est attaché à la terre, est coupé à ras plus tard ; [3] au contraire, celui qui est attaché à l'épi est apporté sur l'aire dans des corbeilles. Là, on le sépare de l'épi dans un lieu ouvert, au grand jour (*palam*) : il est possible que la paille (*palea*) tire son nom de là. Les uns pensent que le chaume (*stramentum*) tire son nom d'être debout (*stare*), comme la chaîne du métier à tisser (*stamen*) ; d'autres, qu'il vient de l'action d'étendre (*stratus*), parce qu'il est étendu (*substernere*) sous le bétail. Il faut moissonner quand les céréales sont mûres, puisqu'on dit que dans ce cas une seule journée de travail est presque suffisante pour un jugère dans un champ facile. On doit apporter les épis moissonnés sur l'aire dans des corbeilles.

[1] L'aire doit se situer dans un espace ouvert, à un endroit un peu élevé pour que le vent puisse souffler à travers elle : elle doit être d'une taille raisonnable, proportionnée à l'ampleur de la récolte, de préférence ronde et un peu bombée en son milieu de telle sorte que, s'il pleut, l'eau ne stagne pas et puisse s'écouler en dehors de l'aire par le chemin le plus court : or le plus court chemin dans un cercle va toujours du milieu jusqu'au bord ; il faut que la terre soit dure et bien damée, surtout si c'est de l'argile, pour éviter que, dans le cas d'une forte chaleur qui crevasse le sol, des grains ne se cachent dans les fissures de l'aire, ne reçoivent de l'eau et n'ouvrent la porte aux souris et aux fourmis. Aussi a-t-on coutume de répandre des margines sur toute l'aire : c'est en effet un poison pour les mauvaises herbes, les fourmis et les taupes. [2] Pour avoir une aire bien dure, certains la garnissent de pierres ou font même un dallage. Quelques-uns recouvrent même les aires, comme chez les Bagienni, parce que là-bas, à cette période de l'année, naissent souvent des orages. Quand l'aire est découverte et que la région est chaude, il faut créer à côté de l'aire des lieux ombragés où les hommes puissent aller s'abriter au milieu de la journée.

[1] Quand la récolte aura été très abondante et d'excellente qualité, il faut séparer les épis sur l'aire en faisant un tri pour avoir la meilleure semence, et faire sortir sur l'aire le grain de l'épi. Cela se fait chez certains avec un attelage de bêtes de somme et une planche à dépiquer. Elle est faite d'une planche hérissée de pierres ou de morceaux de fer, sur laquelle on place quelqu'un pour la diriger ou une grosse charge et qui est tirée ensuite par un attelage de bêtes de somme ; et elle fait sortir le grain de l'épi ; ou bien elle est faite de traverses munies de dents avec de petites roues, ce qu'on appelle le chariot carthaginois : il faut que quelqu'un s'y asseye et fasse avancer les bêtes de somme qui le tirent, comme

uentus spirat lenis. Ita fit ut quod leuissimum est in eo atque appellatur acus <ac> palea euannatur foras extra aream ac frumentum, quod est ponderosum, purum ueniat ad corbem.

1, 53

Messi facta spicilegium uenire oportet aut domi legere stipulam aut, si sunt spicae rarae et operae carae, compasci. Summa enim spectanda, ne in ea re sumptus fructum superet.

83. Ces propos sont tenus par le personnage de [Stolon](#).

84. Le terme *spicilegium* n'apparaît, dans les textes de l'Antiquité qui nous parvenus, que sous la plume de Varron, dans ce chapitre et son traité sur *La langue latine* (1, 7, 109). Varron est aussi le seul auteur, à notre connaissance, à parler du glanage dans son traité.

1, 57

[1] Et triticum condi oportet in granaria sublimia, quae perflentur uento ab exortu ac septemtrionum regione, ad quae nulla aura humida ex propinquis locis adspiret. Parietes et solum opere tectorio marmorato loricandi ; [2] si minus, ex argilla mixta acere e frumento et amurca, quod murem et uermem non patitur esse et grana facit solidiora ac firmiora. Quidam ipsum triticum conspargunt, cum addant in circiter mille modium quadrantal amurcae. Item alius aliud adfriat aut aspargit, ut Chalcidicam aut Caricam cretam aut apsenhium, item huius generis alia. Quidam granaria habent sub terris speluncas, quas uocant siros^s, ut in Cappadocia ac Thracia alii, ut in Hispania citeriore, puteos, ut in agro Carthaginiensi et Oscensi. Horum solum paleis substernunt et curant ne umor aut aer tangere possit, nisi cum promitur ad usum. Quo enim spiritus non peruenit, ibi non oritur curculio. Sic conditum triticum manet uel annos L, milium uero plus annos C. [3] Supra terram granaria in agro quidam sublimia faciunt, ut in Hispania citeriore et in Apulia quidam, quae non solum a lateribus per fenestras, sed etiam subtus a solo uentus refrigerare possit.

on le fait en Espagne citérieure et dans d'autres régions. [2] Chez d'autres on dépique le blé en poussant sur l'aire un troupeau de bêtes de somme et le faisant avancer là avec des bâtons : les grains sont séparés de l'épi par leurs sabots. Après avoir foulé les grains, il convient de les lancer loin du sol avec des vans ou des pelles à vanner quand souffle une douce brise. Cela fait que ce qu'il y a de plus léger et qu'on appelle balle (*acus*) et paille (*palea*) est rejeté par le vannage à l'extérieur de l'aire et que le blé, qui est lourd, revient sans impureté vers la corbeille.

Après avoir fait la moisson⁸³ il faut vendre le droit de glanage⁸⁴ ou recueillir le chaume chez soi ou, si les épis sont rares et la main-d'œuvre chère, faire paître le champ. En effet, l'essentiel qu'il faut avoir en vue est que, sur ce point, la dépense ne dépasse pas le profit.

[1] Le blé aussi⁸⁵ doit être mis en réserve dans des greniers situés en hauteur, à travers lesquels le vent puisse souffler de l'est et du nord et où aucune brise humide ne puisse venir du voisinage. Les murs et le sol doivent être recouverts d'un enduit fait avec de la poussière de marbre ; [2] sinon, fait avec de l'argile mêlée à de la balle de blé et à des margines, parce que cela empêche la présence de souris et de ver et rend les grains plus solides et plus fermes⁸⁶. Certains aspergent le blé lui-même en y appliquant un quadrantal de margines pour environ mille *modii*. De même, d'autres le saupoudrent ou l'arrosent d'autre chose, comme de l'argile blanche de Chalcis ou de Carie, de l'absinthe, etc⁸⁷. Certains ont pour greniers des cavités sous terre qu'on appelle siri, comme en Cappadoce et en Thrace ; d'autres, comme en Espagne citérieure, ont des trous dans le sol, comme dans le territoire de Carthagène et d'Osca⁸⁸. Ils recouvrent de paille le sol de ces trous et veillent à ce que ni l'humidité ni l'air ne puissent être au contact des grains, sauf quand on retire le blé pour le consommer. En effet, là où l'air ne pénètre pas ne naît pas le charançon. Mis en réserve de cette façon, le blé se conserve même cinquante ans, et le millet plus de cent ans⁸⁹. [3] Certains créent des greniers en hauteur au-dessus du sol dans leur champ, comme certains en Espagne citérieure et en Apulie, de façon que le vent

puisse les rafraîchir non seulement à travers les fenêtres sur les côtés, mais aussi par-dessous par le plancher.

-
- s. Le terme *siros* correspond à la proposition de [J. Heurgon \(1978\)](#). De fait, il s'agit de la transposition d'un terme grec, σιρός, présent dans les manuscrits sous la forme *sirus* en 57, 2 et *serus* au chapitre 63.

85. Le personnage de [Stolon](#) parlait auparavant du foin qu'il vaut mieux conserver à l'abri, comme le blé.

86. Cf. Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, 14-15.

87. Cf. Théophraste, *Recherches sur les plantes*, VIII, 11, 7. Théophraste mentionne « une sorte de terre » venant d'Olynthe et de Cérinthe en Eubée dont on saupoudre le blé. Voir aussi Pline, *Histoire naturelle*, 18, 305, qui reprend à la fois Varron et Théophraste.

88. Cf. Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, 15. Ce dernier ne fait pas la distinction entre *siri* et *putei*. Voir aussi Pline, *Histoire naturelle*, 18, 306.

89. Ces chiffres de Varron sont repris ensuite par Pline, *Histoire naturelle*, 18, 307.

1, 58

Faba et legumina in oleariis uasis oblita cinere perdiu incolumbia seruantur. [...]

Les fèves⁹⁰ et les légumineuses se conservent très longtemps intactes dans des pots à huile lutés avec de la cendre. [...]

-
90. Ces propos sont tenus par le personnage de [Stolon](#).

1, 63

Tuendi causa promendum id frumentum quod curculiones exesse incipiunt. Id enim cum promptum est, in sole ponere oportet aquae catinos, quod eo conueniunt, ut ipsi se necent, curculiones. Sub terra qui habent frumentum in iis quos uocant siros^t, quod cum periculo introitur recenti apertione, ita ut quibusdam sit interclusa anima, aliquanto post promere quam aperueris oportet. Far, quod in spicis condideris per messem et ad usus cibatus expedire uelis, promendum hieme, ut in pistrino pisetur ac torreatur.

Pour le protéger⁹¹, il faut sortir le blé que les charançons ont commencé à dévorer. De fait, une fois le blé sorti, il faut placer au soleil des bassines d'eau parce que les charançons y vont tous et se tuent eux-mêmes. Ceux qui ont du blé sous terre dans ce qu'on appelle siri doivent le sortir quelque temps après avoir ouvert le silo, parce qu'il est dangereux d'y pénétrer quand on vient de l'ouvrir au point que certains s'y sont asphyxiés. L'amidonnier, qu'on met en réserve en épis pendant la moisson et qu'on veut préparer pour un usage alimentaire, doit être sorti en hiver pour qu'il soit pilé au moulin et grillé.

-
- t. Le terme *siros* correspond à la proposition de [J. Heurgon \(1978\)](#). De fait, il s'agit de la transposition d'un terme grec, σιρός, présent dans les manuscrits sous la forme *sirus* en 57, 2 et *serus* au chapitre 63.

-
91. Ces propos sont tenus par le personnage de [Stolon](#).

1, 69, 1

[1] Messum far promendum hieme in pistrino ad torrendum, quod ad cibatum expeditum esse uelis ; quod ad sationem, tum promendum cum segetes maturae sunt ad accipiendum. Item quae pertinent ad sationem suo quoque tempore promenda. Quae uendenda, uidendum qua quoque tempore oporteat promi : alia enim, quae manere non possunt antequam se commutent, ut celeriter promas ac uendas ; alia, quae seruari possunt, ut tum uendas

[1] L'amidonnier⁹² qu'on a moissonné, il faut le sortir en hiver pour griller au moulin ce qu'on veut préparer pour se nourrir ; celui qui est destiné aux semailles, il ne faut le sortir que quand les champs sont prêts à le recevoir. De même, ce qui concerne les semailles, il faut le sortir à chaque fois en son temps. Pour ce qui doit être vendu, il faut voir comment et à quel moment il faut le sortir : de fait, les denrées qui ne peuvent se conserver, il faut veiller à les sortir et à les vendre rapidement avant

cum caritas est. Saepe enim diutius seruata non modo
usuram adiciunt, sed etiam fructum duplicant, si
tempore promas.

qu'elles ne s'altèrent ; les autres, que l'on peut conserver,
à les vendre quand les prix sont hauts. De fait, souvent
les denrées conservées plus longtemps non seulement
ajoutent des intérêts, mais même multiplient par deux
le profit, si on les sort au moment qui convient.

92. Ces propos sont tenus par le personnage de [Stolon](#).
